

# RAPPORT DE GESTION

## EXERCICE 2021

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

---

Société Anonyme au capital de 699 949 €  
Siège Social : Chemin de la Bletta – 69120 Vaulx-en-velin  
RCS Lyon 316 312 594 000 13

---

<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>2</b>
<b>POINTS DE REPERES FINANCIERS .....</b>	<b>5</b>
<b>PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS .....</b>	<b>8</b>
A. <i>Analyses des chiffres clés .....</i>	<i>9</i>
B. <i>Points clés sur les produits : .....</i>	<i>12</i>
C. <i>Points clés sur les charges : .....</i>	<i>19</i>
D. <i>Présentation analytique du résultat 2021 pour la DSP .....</i>	<i>26</i>
E. <i>Analyses des missions dites « Activités Sociales » .....</i>	<i>28</i>
F. <i>Analyse bilanciel de la SEGAPAL au 31/12/2021 .....</i>	<i>29</i>
G. <i>Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice .....</i>	<i>30</i>
H. <i>Divers .....</i>	<i>31</i>
I. <i>Créances clients et dettes fournisseurs au 31/12/2021 .....</i>	<i>33</i>
J. <i>Les perspectives .....</i>	<i>34</i>
K. <i>Documents joints au rapport de gestion .....</i>	<i>35</i>
<b>Le PERSONNEL DE LA SOCIETE .....</b>	<b>36</b>
A. <i>Organigramme .....</i>	<i>36</i>
B. <i>Evolution globale des effectifs .....</i>	<i>37</i>
C. <i>Absentéisme .....</i>	<i>40</i>
D. <i>Chômage partiel .....</i>	<i>40</i>
E. <i>Accidents de travail .....</i>	<i>41</i>
F. <i>La rémunération .....</i>	<i>42</i>
G. <i>La politique contractuelle .....</i>	<i>42</i>
H. <i>Temps de travail .....</i>	<i>42</i>
I. <i>Accord d'intéressement .....</i>	<i>42</i>
J. <i>Dialogue social .....</i>	<i>43</i>
K. <i>La formation : dépenses et stagiaires .....</i>	<i>45</i>
L. <i>Stagiaires .....</i>	<i>48</i>

# INTRODUCTION GENERALE

La SPL Segapal est l'outil opérationnel à la disposition des collectivités et des élus locaux pour mettre en œuvre leur projet de territoire.

En tant que Société Publique, nous intervenons sur le territoire exclusif de nos actionnaires publics dans divers domaines de compétences :

- La gestion des espaces naturels
- L'Aménagement et la maîtrise d'ouvrage déléguée d'études et de travaux
- Gestion des espaces publics
- L'encadrement d'activités sportives nautiques et terrestres, et d'activités Nature
- L'animation événementielle
- La pédagogie de l'environnement
- La gestion de la ressource en eau

Le développement durable du territoire dans ses dimensions environnementale, sociale et économique ainsi que la conciliation des usages au sein de milieux naturels sont au cœur de l'expertise de la SPL.

En faisant appel à la SEGAPAL, les collectivités bénéficient d'un partenaire expérimenté dans la gestion des espaces publics.

Créée en 1979 pour accompagner le Symalim dans la mise en œuvre du projet Grand Parc Miribel Jonage, nos prestations s'effectuent principalement sur ce territoire appartenant au Syndicat. Ce partenariat historique a su évoluer au gré des développements et des nouvelles orientations du site.

Nous intervenons actuellement dans le cadre d'une convention de Délégation de service public d'une durée de 4 ans. L'exercice 2021 est la 3ème année de la DSP et la 2ème année perturbée par la pandémie COVID 19.

Les conditions d'application de cette DSP sont contraignantes et obligent notre société à trouver chaque année des nouvelles marges de productivité pour atténuer l'augmentation des charges qui ne sont pas compensées.

Le développement de notre société se traduit par une évolution de nos activités hors DSP. Le professionnalisme de nos équipes est reconnu par nos actionnaires qui de fait sollicitent de nouvelles missions.

## 1. La Délégation de Service Public pour le compte du Symalim

### Les activités commerciales de la DSP

Si la baisse du chiffre d'affaires des activités commerciales est à noter, elle est la conséquence de la pandémie qui se traduit par une demande atone des entreprises. De plus, la météo 2021 n'a pas favorisé notre activité « plage Atol' » principale ressource en termes de marge commerciale.

La baisse du chiffre d'affaires du secteur entreprise est compensée, en partie, par une hausse de l'accueil des groupes enfants. Cette croissance constante démontre que ces prestations à prix attractifs attirent du public et que nos animateurs fournissent un travail de qualité.

Par ailleurs, la vétusté du patrimoine touche de nombreux secteurs ; commercial, centres équestres et les centres aérés. Sans un investissement massif du propriétaire, cet état génère des difficultés d'occupation, et donc de CA généré, auquel s'ajoute des coûts d'entretien et de consommation énergétique de plus en plus élevés pour le délégataire.

## La modalité d'application de la DSP

La SEGAPAL joue la transparence. Même si le contrat de DSP ne le prévoyait pas, la SEGAPAL transfère la part de subvention non utilisée, affectée aux activités sociales. Pour rappel en 2019 l'avoir était de 100K€ et pour 2020 de 253K€. En 2021 les objectifs ont été atteints.

Conformément au contrat de DSP, notre Société ne reversera pas de dividendes au délégué. La disposition prévoyant un reversement de 25% du résultat courant positif ne s'applique pas, car ce dernier est évalué à -155K€

### 2. Les Mandats Symalim

La rémunération de la Segapal s'est élevée à 29 k€ soit une diminution constante depuis 2016.

Cette évolution a obligé la SEGAPAL à se réorganiser par la réduction des effectifs de conducteurs de travaux. Outre le fait de la baisse régulière des mandats depuis quelques années, le taux de réalisation des opérations s'améliore. Il faut toutefois noter que notre territoire est complexe et que les travaux sont surtout retardés par les contraintes administratives.

### 3. Les prestations intégrées de la SPL

Elles sont au nombre de 12 en 2021 :

#### **Pour le compte de la Métropole de Lyon :**

1. Entretien parc technologique de St Priest
2. Entretien Biezin
3. Surveillance de ligne d'eau du lac des Eaux Bleues pour le compte de la Métropole de Lyon
4. Surveillance canal de Jonage
5. (\*)Quartiers d'été

#### **Pour le compte de la commune de Vaulx-en-Velin :**

6. Surveillances équestres

#### **Pour le compte de la commune de Niévroz :**

7. Entretien d'espaces verts

#### **Pour le compte de la commune de Villette d'Anthon :**

8. Entretien d'espaces verts

#### **Pour le compte de la commune de la Communauté de Communes de la Côtière à Montluel :**

9. Entretien d'espaces verts
10. Animation du DOCOB Natura 2000

#### **Pour le compte du SYMALIM**

11. Expérimentation de gestion des déchets pour le site du Morlet (\*)

Les prestations intégrées ont fortement progressé ces dernières années. Les prestations intégrées ont fortement progressé ces dernières années, cette piste de développement en cela est privilégiée.

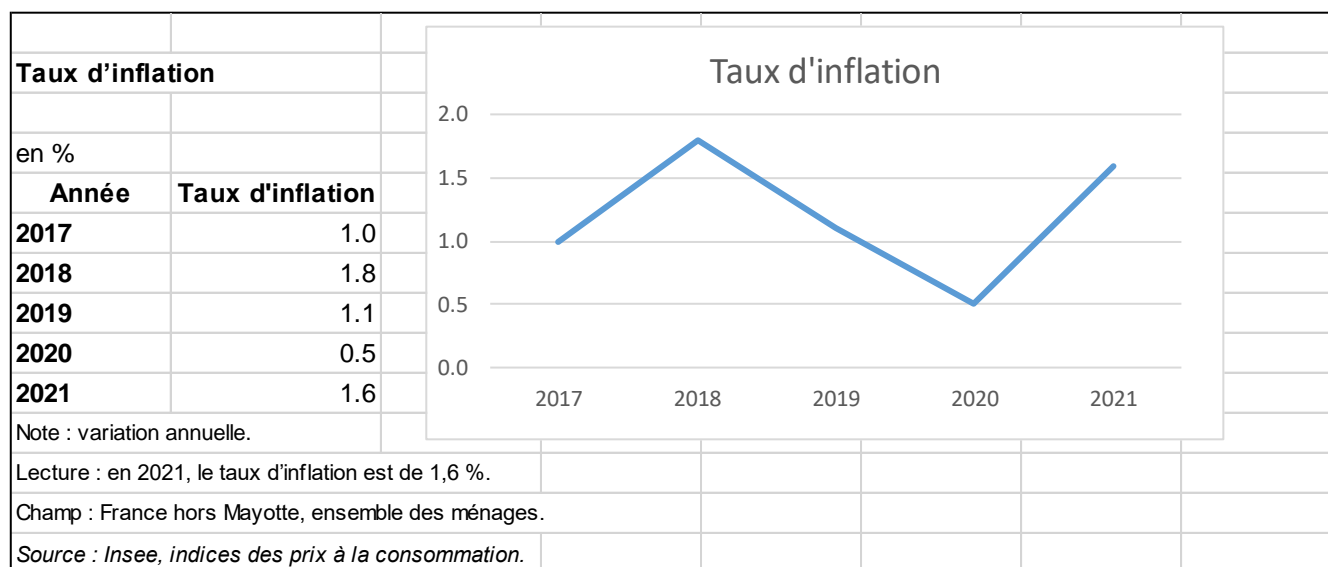
En effet, si la SPL n'avait pas cherché à se développer ces 3 dernières années cela se traduirait par un déficit comptable chronique.

*(\*) ces prestations sont suivies en tant que prestations nouvelles sur le Grand' Parc*

## Conclusion

Le résultat net de la Société SEGAPAL est déficitaire pour l'exercice 2021 de 27 k€.

Ce résultat négatif reste encourageant au vu du déroulement de l'exercice 2021 (Covid et météo). Il confirme la gestion saine de la SEGAPAL et les efforts de gestion de notre Société puisque celle-ci travaille sur un périmètre contraint. L'augmentation de la subvention d'équilibre prévue dans le contrat est seulement de 1% pour un taux d'inflation de 1,6%. (Un écart de 0.6% / budget de 6500K€ = 39K€)



La nouvelle direction a la volonté de se réorganiser afin de s'adapter au mieux aux enjeux fixés par nos actionnaires. Les différents départs permettront une réorganisation et seront une source de dynamisme pour développer notre société.

## POINTS DE REPERES FINANCIERS

La convention de délégation de service public (DSP) signée entre le SYMALIM et la SEGAPAL pour 4 années a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les comptes de la SEGAPAL consolident de ce fait les actions portées ultérieurement par la Régie et ses propres activités. Ce changement rend difficile les comparatifs entre les années postérieures à 2018 et ceux des années suivantes, mais à chaque fois que les valeurs le permettent, un rappel des historiques sera réalisé dans le rapport ci-joint.

Les faits marquants de ce résultat 2021 comparativement à l'exercice 2019 (1<sup>ère</sup> année de référence), au-delà de la pandémie COVID19 sont :

- La prise en charge de la taxe sur les salaires : **150 K€** en 2021
- Une revalorisation des salaires effective depuis février 2020 pour un surcoût estimé à 144 K€ en année pleine : +1 300 points soit **7 645€** brut Mensuel
- Au-delà des budgets prévus **330K€** ont été affectés à l'entretien du patrimoine du SYMALIM

Pour maintenir ces résultats, la SEGAPAL a également, sans effet sur sa masse salariale, poursuivi l'internalisation de certaines prestations de services :

- Intégration de la gestion de la paie depuis le 1er janvier 2019, accompagnée par un nouveau cabinet d'expertise : Gain estimé **15 000€**
- Intégration de la fonction payeur pour l'ensemble des charges SEGAPAL hors mandats à compter du 1er janvier 2019 : Gain estimé **20 000€**
- Intégration de la fonction comptable, la SEGAPAL avait déjà une aide-comptable, mais à compter du 1er janvier 2019 elle prend en charge les tâches mensuelles (rapprochements bancaires, déclarations fiscales, ...).
- La révision comptable est produite par un cabinet d'expertise comptable, elle concerne des tâches spécifiques (suivi des mandats ; clôtures). L'embauche d'un agent comptable est effective depuis le 1er août 2019 : Gain estimé **10 000€** et une information financière plus réactive dont l'arrêté des comptes au 31 janvier n+1

Après la mise en place de la comptabilité analytique, la modulation du temps de travail, la gestion des temps affectés, la SEGAPAL s'est dotée de nouveaux outils informatiques :

- Un CRM, afin de suivre l'activité commerciale Groupe
- EBP Gestion et comptabilité, afin de gérer en interne l'ensemble des données financières.
- EBP Immobilisations PME en 2021

Au-delà de l'organisation administrative, la société a revu ses procédures afin d'adapter son fonctionnement aux contraintes de la nouvelle Délégation de Services Publics.

Cette année 2021 a été marquée par :

- Une prise en charge directe du poste de Direction Générale qui était auparavant une charge externalisée.
- L'enregistrement de 5 départs de salarié ayant un contrat à durée indéterminé soit 7% de l'effectif, contre 7 contrats à durée indéterminé signés
- Un contrôle fiscal qui a permis de valider notre demande de remboursement de TVA sur la base de 100% de TVA récupérable sur nos achats.
- La création d'un groupe de travail chargé de moderniser notre règlement de gestion

## 1. La Délégation de Service Public

Pour 2021, différentes ressources, conformément au contrat de DSP, ont été sollicitées :

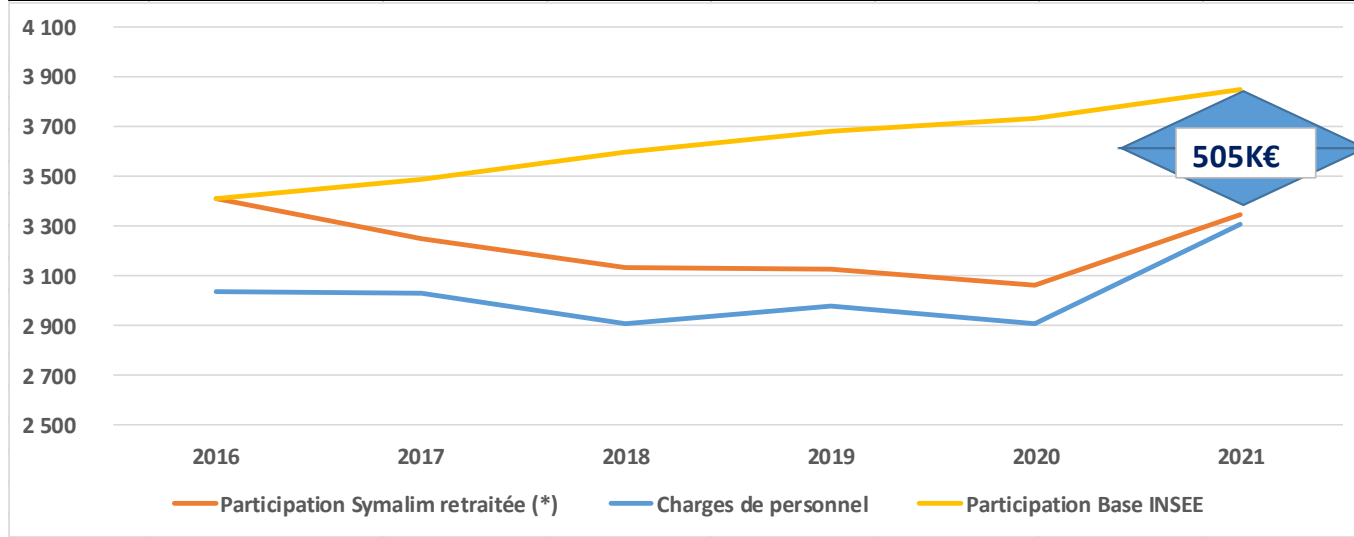
Une subvention de fonctionnement pour couvrir les dépenses courantes de la délégation. Cette somme initiale de **3 346 K€** (Avenant n°2) a été ajustée de **59 K€** afin de prendre en charge les nouvelles missions non prévues initialement dans la DSP (Cloizu, transport collectif, adaptation Covid).

- Contrairement à l'impression de moyens affectés accrus à la gestion du Grand Parc et aux informations transmises par certaines structures, **les fonds publics utilisés sont stables à périmètre équivalent.**

Selon l'évolution des prix (Indice INSEE EV4 – le plus proche de notre activité) la SEGAPAL a généré une :

**L'économie de 505 K€ en 2021 (Base 2016)** malgré le contexte particulier de cet exercice

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Participation Symalim retraitée	3 408	3 251	3 134	3 128	3 060	3 346
Charges de personnel	3 040	3 033	2 908	2 980	2 910	3 305
Participation Base INSEE	3 408	3 486	3 595	3 682	3 735	3 851
Indice INSEE EV4	109.3	111.8	115.3	118.1	119.8	123.5



Au-delà ;

- Une subvention de **300 K€** pour financer les travaux de « Gros Entretien » (somme utilisée au-delà de 100%). Les années précédentes, ces crédits étaient budgétisés en Mandats
- Une subvention de **200 K€** pour couvrir le financement des investissements à réaliser et à la charge de la SEGAPAL (259 K€ ont été investis).

Les outils que nous avons mis en place démontrent clairement que la SEGAPAL a su se réorganiser sans cesse afin de conserver un équilibre budgétaire de plus en plus inatteignable.

### Les activités commerciales

Le chiffre d'affaires global de la DSP s'élève à **1 682 K€** en 2021 pour **1 940 K€** de budget, soit un taux de réalisation de 87%. La part des activités dites « Commerciales » est de **1 092 K€** pour **1 416 K€** de prévu.

Le phénomène « plage de sable » qui avait depuis 2016 et chaque année participée à l'évolution du chiffre d'affaires a connu un recul cette année liée principalement à une météo défavorable et la mise en place du pass sanitaire. Les ventes 2021 se situent à **178 K€** contre **357 K€** en 2018 (année record) soit un écart de plus de 50%.

Les ventes auprès des entreprises diminuent également depuis 2017, elles se situaient à **380 K€** pour **149 K€** en 2021. Au-delà de la tendance l'effet COVID, a amplifié cette diminution.

La vétusté des locaux met en péril l'attractivité du site de l'atol' en particulier, source de revenu permettant de diminuer la subvention d'équilibre.

### Les activités sociales

L'analyse en nombre de personnes accueillies dans le cadre de la DSP montre que les objectifs ont été globalement atteints pour la première année. La principale activité concernée est la pédagogie à l'environnement pour laquelle une augmentation continue permet de dépasser les prévisions. En contrepartie le nombre de client « Atol' » est en fort recul, 129 000 personnes accueillies pour 220 000 prévues

### Les missions de services publics

Les moyens mis à dispositions de ces missions représentent 35,5 ETP (Equivalent Temps Plein) pour 36.3 prévu. La DSP intègre un budget supplémentaire de 300 K€ affectable aux travaux de « Gros Entretien » annuellement. En 2021 **862 K€** ont été affectés globalement à l'entretien pour un budget de **530K€**. Ces dépenses sont justifiées par une gestion responsable d'un patrimoine vieillissant du SYMALIM.

## 2. Les Mandats Symalim

La rémunération des mandats que nous confie le SYMALIM représente **29 K€** en 2021. Cette rémunération ne couvre pas le temps passé par nos agents. La modification de la rémunération mise en place pour ces missions n'a eu qu'un effet marginal.

## 3. Les nouvelles activités

Deux missions ont été mises en œuvre sur le territoire du Grand Parc :

- La gestion de l'opération « quartiers d'été pour le compte de la Métropole de Lyon
- La mise en œuvre d'une démarche de gestion des déchets avec CITEO

Ces missions s'équilibrent en dépenses et recettes à hauteur de 85 K€

## 4. Les prestations intégrées de la SPL Hors Grand Parc

Les prestations intégrées sont en constantes progressions, le principal actionnaire faisant appel à nos services en 2021 est la Métropole de Lyon.

La rémunération pour ces missions est de **630 K€** en 2021 pour un budget de **420 K€**.

# PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

L'organisation comptable se traduit par :

## ➤ L'intégration des tâches comptables au sein du service financier :

Les progiciels EBP pour PME ont été mis en place. Ces outils permettent d'obtenir :

- Une interface avec les différents comptes bancaires
- Une dématérialisation des factures fournisseurs
- Un transfert automatisé des factures clients « Collectivités » vers Chorus
- Une gestion des déclarations TVA
- Une gestion des immobilisations
- Un suivi budgétaire par gestionnaire

Ils ont permis avec de nouvelles procédures de clôturer les comptes au 31 janvier N+1.

## ➤ La comptabilité analytique

La comptabilité analytique mise en place se rapproche le plus possible des obligations comptables de la DSP. Les axes d'analyse portent sur les typologies des missions confiées :

- Activités hors DSP
  - Activités Nouvelles
  - Missions hors DSP
  - Autres
- Gestion de la DSP
  - Gestion des Espaces (Milieux naturels, Bâtis, Voiries, ...)
  - Activités Commerciales (Terrestres, Nautiques, ...)
  - Charges transversales (Garage, Logistique, ...)

## ➤ La mise en place de résultats comptables à plusieurs niveaux :

**Marge d'activité** : Ce résultat comptable est calculé par différence entre les recettes de chaque activité (Ventes + Subventions) et les dépenses affectées (Achats ; Services extérieurs ; Personnel SEGAPAL mis à disposition). Ces mouvements financiers rattachés doivent être étroitement liés à une seule activité. Ils varient en fonction du périmètre, la suppression d'une activité élimine par conséquent 100% de ces recettes et dépenses.

**Marge brute** : Ce résultat comptable est calculé à partir de la marge d'activité à laquelle sont soustraites les charges indirectes. Ces dernières concernent la mission sans pouvoir être affectées par activité. (Par exemple : Les coûts liés à l'élaboration des programmes pédagogiques, les services commerciaux, Logistiques...).

**Résultat Net** : Ce résultat comptable est calculé à partir de la marge brute à laquelle sont soustraites les charges transversales (par exemple coûts liés aux services administratifs).

- **La gestion des temps et des activités** est effectuée par chaque salarié afin de pouvoir connaître les coûts de personnel pour chaque mission et activité. Globalement ces coûts sont comparés à la rémunération traduite par le contrat de délégation de service public afin de s'assurer que les moyens mis à disposition correspondent.

## A. Analyses des chiffres clés

L'activité de la Société se solde pour l'exercice écoulé par un résultat net négatif de 27 K€.

SEGAPAL	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CHARGES	3 965 K€	4 023 K€	3 691 K€	6 057 K€	5 644 K€	6 895 K€
PRODUITS	4 005 K€	4 076 K€	3 716 K€	6 120 K€	5 593 K€	6 869 K€
RESULTAT	40 031 €	53 190 €	24 902 €	63 189 €	- 50 664 €	- 26 589 €

La nouvelle configuration, intégrant les recettes et les dépenses de l'ex-régie depuis l'exercice 2019, se traduit par une augmentation des charges et des produits de l'ordre de 2 400 K€ à 3 000 K€. Cette valeur correspond approximativement aux charges directes de l'ex régie hors rémunération.

### Résultat d'exploitation

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat d'exploitation	31	73	31	30	-113	-199

Le résultat d'exploitation s'élève pour l'exercice 2021 à - 199 K€, soit un deuxième exercice déficitaire correspondant aux périodes COVID. Le résultat cumulé depuis début 2019, première année de la nouvelle DSP, est égal à - 282K€, la délégation contribue fortement à ce résultat.

### Résultat financier

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat Financier	0	0	0	1	0	0

Les placements financiers d'un rendements très faible (< à 1%) couvrent les charges financières. Nous n'avons aucune dette moyen terme .

### Résultat exceptionnel

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat exc.	9	-20	-6	33	62	173

Ce résultat positif correspond à des reprises de provisions supérieures aux nouvelles dotations.

### Résultat courant

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat d'exploitation	31	73	31	30	-113	-199
Résultat financier	0	0	0	1	0	0
Résultat courant	31	73	31	31	-113	-199

Le résultat courant avant impôts (résultat d'exploitation + résultat financier) s'élève pour l'exercice écoulé à un montant de -199 K€.

### Résultat net après IS

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat courant	31	73	31	31	-113	-199
Résultat exceptionnel	9	-20	-6	33	62	173
Intéressement / participation des salariés	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat net</b>	<b>40</b>	<b>53</b>	<b>25</b>	<b>64</b>	<b>-51</b>	<b>-26</b>

L'activité de la Société se solde pour l'exercice écoulé par un résultat net négatif de -26 K€.

La SEGAPAL ne payera pas d'impôt et ne versera pas d'intéressement au titre de cet exercice comptable.

### Excédent brut d'exploitation

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Production vendue	3 669	3 642	3 287	2 277	1 741	2 381
Marge Commerciale				80	9	21
Achats et charges externes	612	638	523	2641	2540	3077
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>3 057</b>	<b>3 004</b>	<b>2 764</b>	<b>-284</b>	<b>-790</b>	<b>-675</b>
Impôts et taxes	138	154	149	93	186	250
Charges de personnel	3040	3033	2908	2981	2687	3266
Subvention d'exploitation				3623	3652	3973
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-121</b>	<b>-183</b>	<b>-293</b>	<b>265</b>	<b>-11</b>	<b>-218</b>

2687

300K€ pris en charge par les mesures Covid

L'excédent brut d'exploitation mesure la performance économique réalisée par l'exploitation de la SEGAPAL (hors « transfert de charges » et « amortissement »).

Ce solde négatif montre que l'objectif de la Société n'était pas de générer des bénéfices mais simplement d'équilibrer ses comptes conformément à son statut.

Mais dans la nouvelle configuration, (DSP en 2019) ce résultat doit être positif afin de pouvoir générer une trésorerie nécessaire pour couvrir les besoins des nouveaux investissements.

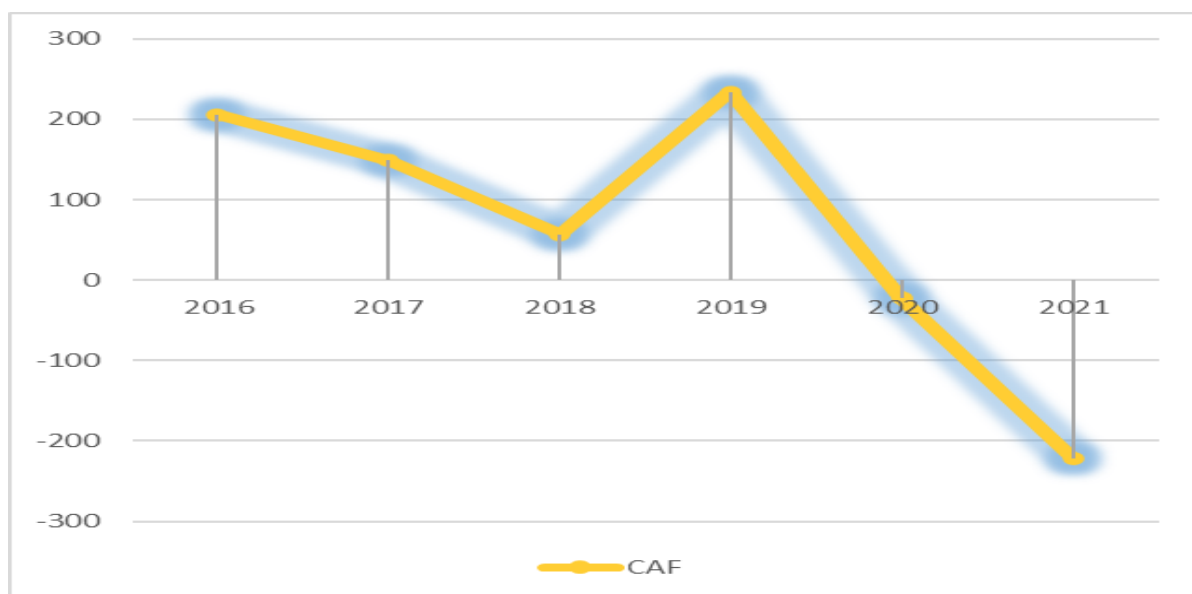
Or sur la période 2019-2021 le solde cumulé se situe à 37K€, valeur insuffisante aux regards des besoins.

L'augmentation des recettes liées subventions et à la production vendue ne couvrent pas la hausse des charges.

## La capacité d'autofinancement

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat net	40	53	25	64	-51	-27
Amortissement	67	96	92	110	140	173
Provision	108	59	9	158	74	94
Reprises de provision	0	54	66	75	114	338
Produits des cessions d'actifs	9	2	1	4	3	14
Valeur des cessions d'actifs	0	0	0	0	0	0
Quote-part des subventions	0	3	2	19	69	110
<b>CAF</b>	<b>206</b>	<b>149</b>	<b>57</b>	<b>234</b>	<b>-23</b>	<b>-222</b>

La capacité d'autofinancement quantifie le potentiel de la SEGAPAL à dégager des ressources par son activité pour financer ses investissements propres. Du fait d'un excédent brut d'exploitation négatif, la capacité d'autofinancement se détériore. Elle est négative de 222 K€.



## B. Points clés sur les produits :

Le budget présenté et validé lors du conseil d'administration du 07 Décembre 2020 présentait un volume consolidé des recettes à hauteur de 6 506 K€

Elles se répartissent suivant 4 axes :

**Activités SPL :** Missions portées en direct par la SPL pour l'un de nos actionnaires hors mission de gestion d'exploitation pour le SYMALIM. L'augmentation est de 68% sur le budget 2020 afin de prendre en compte les nouvelles missions enregistrées (Parc technologique de ST Priest 150K€ & Surveillance de la ligne d'eau / Lac Eaux Bleues 120K€) et la réduction des conventions de Mandats transmises par le SYMALIM.

**Activités DSP :** Missions correspondantes au périmètre de la Délégation de Service Public contractualisées avec le SYMALIM : La diminution est de 2% sur le budget 2020, mais les prévisions sont équivalentes au réalisé 2019 (année de référence à ce jour).

**Nouvelles Activités :** Les activités gérées sur le Grand Parc au-delà de la DSP en directe par la SEGAPAL devaient permettre de générer une marge pour couvrir une part des frais généraux. Les investissements prévisionnels n'ont pas pu être réalisés, à ce jour seule des activités marginales sont affectées à cet axe.

**Frais généraux :** Cet axe enregistre les recettes transversales principalement liées au personnel SEGAPAL qui sont dans un second temps ventilé par mission au prorata des affectations.

Recettes	Montant						Budget 2020
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evol.	
<b>70 Activités</b>	420 000 €	1 940 500 €	0 €	0 €	2 360 500 €	103.5%	2 280 000 €
Activités	420 000 €	1 905 500 €	0 €	0 €	2 325 500 €	105.5%	2 205 000 €
Marchandises		35 000 €		0 €	35 000 €	46.7%	75 000 €
<b>71 autres recettes</b>		15 000 €		0 €	15 000 €	100.0%	15 000 €
Produits Annexes		15 000 €		0 €	15 000 €	100.0%	15 000 €
<b>74 Subvention Equilibre</b>		3 545 928 €			3 545 928 €	101.3%	3 500 000 €
Subvention Equilibre		3 545 928 €			3 545 928 €	101.3%	3 500 000 €
<b>74 Subventions</b>		30 000 €		305 000 €	335 000 €	96.8%	346 000 €
Subventions		30 000 €		305 000 €	335 000 €	96.8%	346 000 €
<b>75 Gestion</b>				0 €	0 €		
Gestion				0 €	0 €		
<b>76 Financiers</b>				0 €	0 €		
Financiers				0 €	0 €		
<b>77 Except.</b>	0 €	0 €		50 000 €	50 000 €	50.0%	100 000 €
cessions		0 €			0 €	0.0%	50 000 €
Transfert	0 €			50 000 €	50 000 €		50 000 €
<b>78 Amort.</b>		100 000 €		100 000 €	200 000 €		100 000 €
Amort.		100 000 €		100 000 €	200 000 €		100 000 €
<b>Total général</b>	<b>420 000 €</b>	<b>5 631 428 €</b>	<b>0 €</b>	<b>455 000 €</b>	<b>6 506 428 €</b>	<b>102.6%</b>	<b>6 341 000 €</b>

L'évolution budgétaire 2021/2020 montre une augmentation globale de 2.6 %. Cette évolution programmée correspond à l'augmentation des activités hors DSP.

## Recettes enregistrées au 31/12/2021

Recettes	Montant						Budget 2021	réaliser 2019
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evol.		
<b>70 Activités</b>	<b>638 182 €</b>	<b>1 682 426 €</b>	<b>39 721 €</b>	<b>3 062 €</b>	<b>2 363 391 €</b>	<b>100.1%</b>	<b>2 360 500 €</b>	<b>2 268 797 €</b>
Activités	638 029 €	1 653 355 €	39 721 €	2 502 €	2 333 606 €	100.3%	2 325 500 €	2 243 090 €
Marchandises	153 €	29 071 €		560 €	29 784 €	85.1%	35 000 €	25 707 €
<b>71 autres recettes</b>		<b>46 743 €</b>		<b>0 €</b>	<b>46 743 €</b>	<b>311.6%</b>	<b>15 000 €</b>	<b>34 109 €</b>
Produits Annexes		46 743 €		0 €	46 743 €	311.6%	15 000 €	34 109 €
<b>74 Subvention Equilibre</b>		<b>3 704 725 €</b>			<b>3 704 725 €</b>	<b>104.5%</b>	<b>3 545 928 €</b>	<b>3 348 000 €</b>
Subvention Equilibre		3 704 725 €			3 704 725 €	104.5%	3 545 928 €	3 348 000 €
<b>74 Subventions</b>		<b>177 966 €</b>		<b>90 792 €</b>	<b>268 758 €</b>	<b>80.2%</b>	<b>335 000 €</b>	<b>274 902 €</b>
Subventions		177 966 €		90 792 €	268 758 €	80.2%	335 000 €	274 902 €
<b>75 Gestion</b>		<b>25 €</b>		<b>102 €</b>	<b>127 €</b>		<b>0 €</b>	<b>1 131 €</b>
Gestion		25 €		102 €	127 €		0 €	1 131 €
<b>76 Financiers</b>				<b>461 €</b>	<b>461 €</b>		<b>0 €</b>	<b>630 €</b>
Financiers				461 €	461 €		0 €	630 €
<b>77 Except.</b>	<b>20 173 €</b>	<b>113 599 €</b>	<b>45 871 €</b>	<b>39 707 €</b>	<b>219 351 €</b>	<b>438.7%</b>	<b>50 000 €</b>	<b>183 024 €</b>
Autres	20 173 €	3 120 €		0 €	23 293 €		0 €	91 512 €
cessions		7 620 €		6 000 €	13 620 €		0 €	91 512 €
Transfert		102 860 €	45 871 €	33 707 €	182 438 €		50 000 €	74 512 €
<b>78 Amort.</b>		<b>175 014 €</b>		<b>90 219 €</b>	<b>265 233 €</b>	<b>132.6%</b>	<b>200 000 €</b>	<b>26 406 €</b>
Amort.		175 014 €		90 219 €	265 233 €	132.6%	200 000 €	26 406 €
<b>Total général</b>	<b>658 355 €</b>	<b>5 900 500 €</b>	<b>85 592 €</b>	<b>224 344 €</b>	<b>6 868 790 €</b>	<b>105.6%</b>	<b>6 506 428 €</b>	<b>6 174 255 €</b>

Au 31 Décembre 2021, les recettes d'activités ont été réalisées à 100%, les recettes exceptionnelles permettent d'obtenir, en partie, un surplus de 362K€ soit + 5.6% des recettes budgétisées.

Comparativement à l'exercice 2019, l'année de référence, l'augmentation de +11% des recettes soit 695K€ est le résultat :

- D'une augmentation de la subvention d'équilibre 357 K€ (voir précisions ci-après)
- D'une augmentation des reprises d'amortissement pour 229 K€
- D'une augmentation des recettes d'activités de 100 K€ (principalement liée à l'axe Activité SPL)

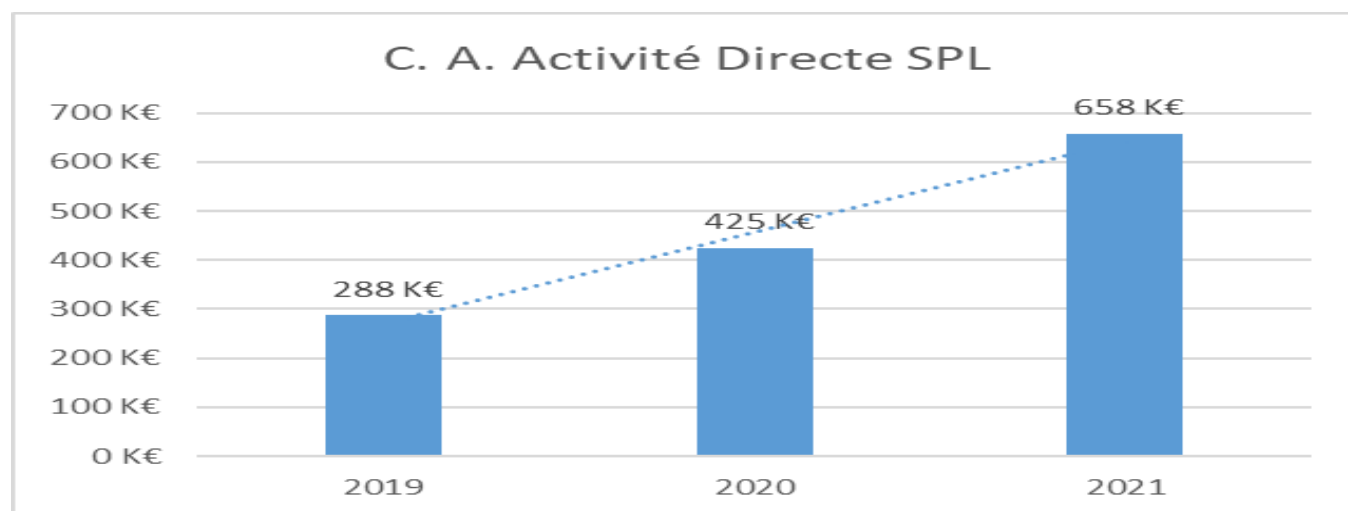
## Les recettes des activités directes SPL

Ces recettes directes portées par la SEGAPAL représentent 658 K€ au 31/12/2021 soit 157% du budget.

En rappel les prestations les plus significatives sont la gestion du Biezin et le Parc Technologique de St Priest (nouvelle mission 2021)

Missions	Collectivités	Budget 2021	Chiffre d'Affaires 2021
Entretien Parc St Priest	Métropole de Lyon	70 K€	143 K€
Entretien Biezin	Métropole de Lyon	190 K€	246 K€
Gestion ligne d'eau	Métropole de Lyon	120 K€	183 K€
Brigade Equestre	Ville de Meyzieu	8 K€	12 K€
Brigade Equestre	Ville de Vaulx En Ve	4 K€	4 K€
Brigade Equestre	Brèche de Neyron		16 K€
Entretien Espaces Verts	CCCM		4 K€
Natura 2000	CCCM		11 K€
Animation	Mairie de Nievroz	8 K€	9 K€
Animation	Mairie de Vilette d'Anthon		2 K€
Mandats	SYMALIM	20 K€	29 K€
<b>Total</b>		<b>420 K€</b>	<b>658 K€</b>

Lors du vote de nombreuses conventions étaient non finalisées.



L'évolution constante du chiffre d'affaires permet également d'obtenir des marges croissantes.

Cet axe est la principale source de résultat de l'entreprise SEGAPAL.

L'ensemble de ces missions ont permis d'affecter 7 509 Heures directes soit l'équivalent de 5 ETP + 1,7 ETP frais généraux, pour un chiffre d'affaires de 658 K€ en valeur brute.

Missions	Collectivités	Chiffre d'Affaires 2021	H. affectées
Entretien Parc St Priest	Métropole de Lyon	143 K€	2 993
Entretien Biezin	Métropole de Lyon	246 K€	1 787
Gestion ligne d'eau	Métropole de Lyon	183 K€	13
Brigade Equestre	Ville de Meyzieu	12 K€	386
Brigade Equestre	Ville de Vaulx En Velin	4 K€	129
Brigade Equestre	Brèche de Neyron	16 K€	207
Entretien Espaces Verts	CCCM	4 K€	49
Natura 2000	CCCM	11 K€	147
Animation	Mairie de Nievroz	9 K€	189
Animation	Mairie de Vilette d'Anthon	2 K€	4
Mandats	SYMALIM	29 K€	1 606
<b>Total</b>		<b>658 K€</b>	<b>7 509</b>

## Les recettes générées par la mission de D.S.P.

Ces recettes s'analysent en trois catégories.

### ➤ Les recettes liées aux activités commerciales intégrant :

- Les recettes « Individuelles » gérées par l'outil de contrôle d'accès « Elisath »
- Les recettes « Groupes » gérées par l'outil CRM ou gestion de la relation client (Customer Relationship Management) piloté par notre service commercial
- Les recettes liées aux conventions d'occupation ou d'animation gérées en direct par le service financier

A noter qu'il a été impossible d'acquérir un outil unique permettant une gestion de l'ensemble de ces activités.

### ➤ Les subventions d'exploitation liées aux activités dites sociales apportées par différents partenaires

- Les subventions couvrant les missions de gestion du Grand Parc (Equilibre + Gros Entretien + Investissements).

Les recettes d'activités réalisées au 31 Décembre représentent 1 682 K€ soient 87 % du budget 2021 et un écart de - 221 K€ sur l'année 2019, cet écart est principalement lié aux effets du COVID 19, seules les activités liées aux « Groupes Enfants » sont en progression.

Compte	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Ecart/2019
<b>Activités</b>	<b>1 653 355 €</b>	<b>1 271 649 €</b>	<b>1 877 788 €</b>	<b>- 224 433 €</b>
Vte Indiv	636 673 €	661 985 €	729 805 €	- 93 132 €
Vte Enfants	338 130 €	94 553 €	290 487 €	47 643 €
Vte Entrep.	149 165 €	56 323 €	242 158 €	- 92 993 €
Prestations	20 029 €	22 922 €	95 €	19 934 €
Locations	509 357 €	435 866 €	615 243 €	- 105 886 €
<b>Marchandises</b>	<b>29 071 €</b>	<b>12 857 €</b>	<b>25 665 €</b>	<b>3 406 €</b>
Vtes à 5,5%	13 443 €	9 801 €	21 063 €	- 7 620 €
Ventes à 20%	15 628 €	3 056 €	4 602 €	11 026 €
<b>Total général</b>	<b>1 682 426 €</b>	<b>1 284 506 €</b>	<b>1 903 453 €</b>	<b>- 221 027 €</b>

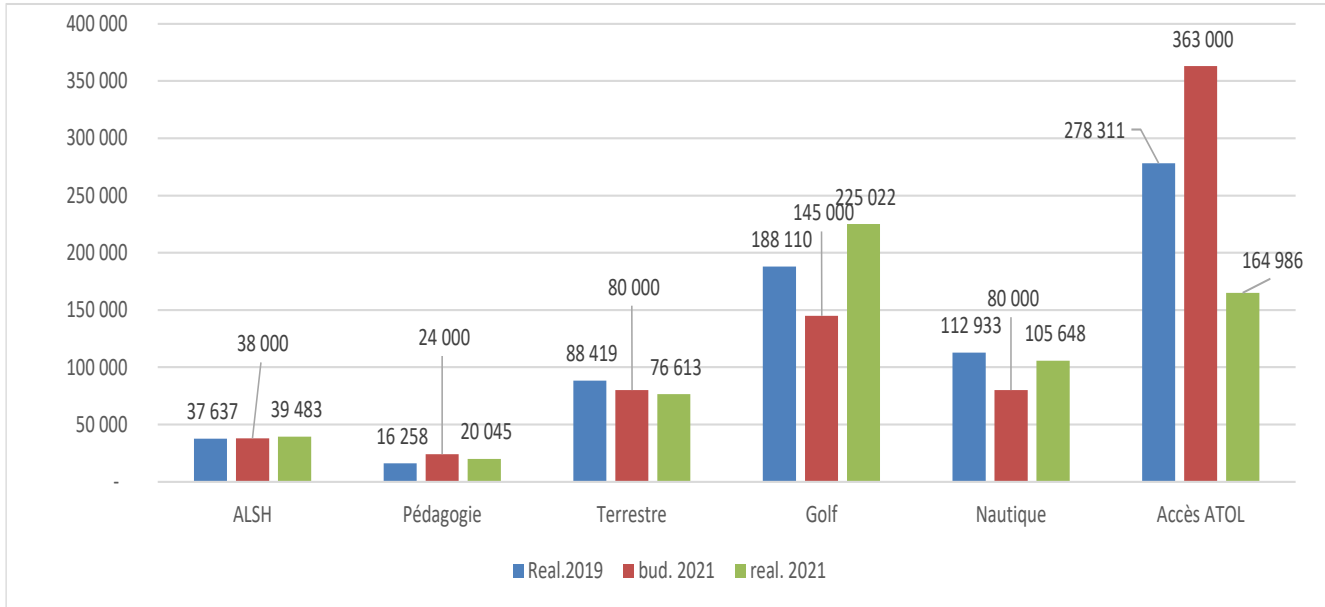
En 2021, les recettes sont supérieures à celles de 2020, mais elles sont inférieures de 12% à celles de 2019 (année de référence). Aucun évènement d'ampleur n'a eu lieu et la présence des entreprises a été effective seulement en fin d'exercice.

Au 31 Décembre 2021, l'activité produite par les services commerciaux (Accueil + groupe) montre :

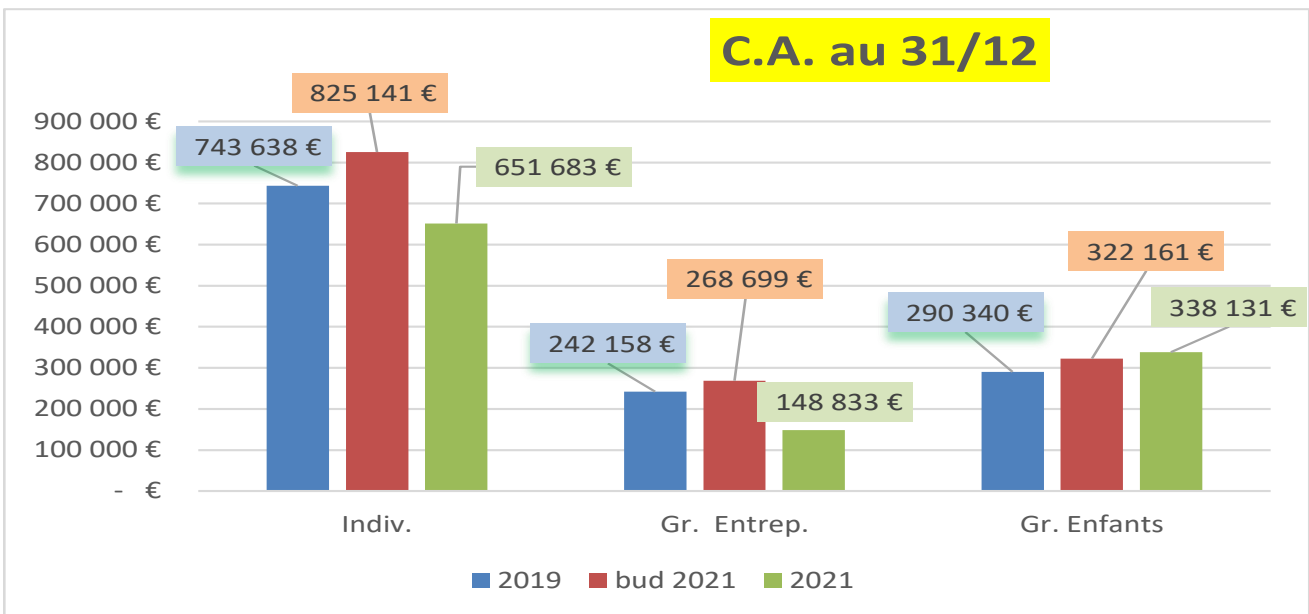
	Code Ana	13 011	13 040	13 050	13 051	13 060	13 061	13 070	13 090	13 091	13 092	Totaux
	Activité	ALSH	Pédagogie	Terrestre	Golf	Nautique	Accès ATOL	Evènement	Locations	Prestations	Vte Produits	- €
2019	Réalisé	37 637 €	84 167 €	217 537 €	200 837 €	230 696 €	291 397 €	7 884 €	50 039 €	141 481 €	14 462 €	1 276 135 €
	Indiv	37 637 €	16 258 €	88 419 €	188 110 €	112 933 €	278 311 €	7 634 €	517 €	- €	13 819 €	743 638 €
	Entreprises	- €	1 639 €	30 273 €	5 981 €	22 059 €	3 964 €	250 €	39 291 €	138 058 €	643 €	242 158 €
	Gr. Enfants		66 270 €	98 844 €	6 746 €	95 705 €	9 122 €	- €	10 231 €	3 422 €	- €	290 340 €
	Total	37 637 €	84 167 €	217 536 €	200 837 €	230 697 €	291 397 €	7 884 €	50 039 €	141 480 €	14 462 €	1 276 136 €
2021	Budget	35 000 €	98 000 €	195 000 €	200 000 €	270 000 €	355 000 €	8 000 €	60 000 €	180 000 €	15 000 €	1 416 000 €
	Indiv	39 483 €	20 045 €	76 613 €	225 022 €	105 648 €	164 986 €	4 862 €	13 €		15 011 €	651 683 €
	Entreprises		8 977 €	25 867 €	2 296 €	4 030 €	589 €		34 563 €	72 511 €		148 833 €
	Gr. Enfants		86 530 €	110 789 €	6 894 €	113 542 €	12 624 €		2 557 €	5 195 €		338 131 €
	Total	39 483 €	115 552 €	213 269 €	234 212 €	223 220 €	178 199 €	4 862 €	37 133 €	77 706 €	15 011 €	1 138 647 €
Evolutions	Budget	-7.0%	16.4%	-10.4%	-0.4%	17.0%	21.8%	1.5%	19.9%	27.2%	3.7%	11.0%
	Indiv	4.9%	23.3%	-13.4%	19.6%	-6.5%	-40.7%		-97.5%		8.6%	-12.4%
	Entreprises			-14.6%	-61.6%	-81.7%	-85.1%		-12.0%	-47.5%		-38.5%
	Gr. Enfants		30.6%	12.1%	2.2%	18.6%	38.4%		-75.0%	51.8%		16.5%
	Total	4.9%	37.3%	-2.0%	16.6%	-3.2%	-38.8%		-25.8%	-45.1%	3.8%	-10.8%

Des recettes individuelles stoppées au 15 mars 2021 ont repris progressivement au 1<sup>er</sup> mai. Le confinement se traduisait par une perte de recette de 19 K€ au 30 juin. La reprise s'est réalisée avec des contraintes de distanciations sociales qui limitent le nombre d'entrées à 1 200 personnes pour l'Atol', mais le recul de ces recettes est principalement dû à la météo et la mise en place du pass sanitaire : Entrées ATOL -38.6% (-112K€) expliquant 100% du recul de ces recettes . A noter une progression signification des recettes «Golf» +23 % (+45K€)

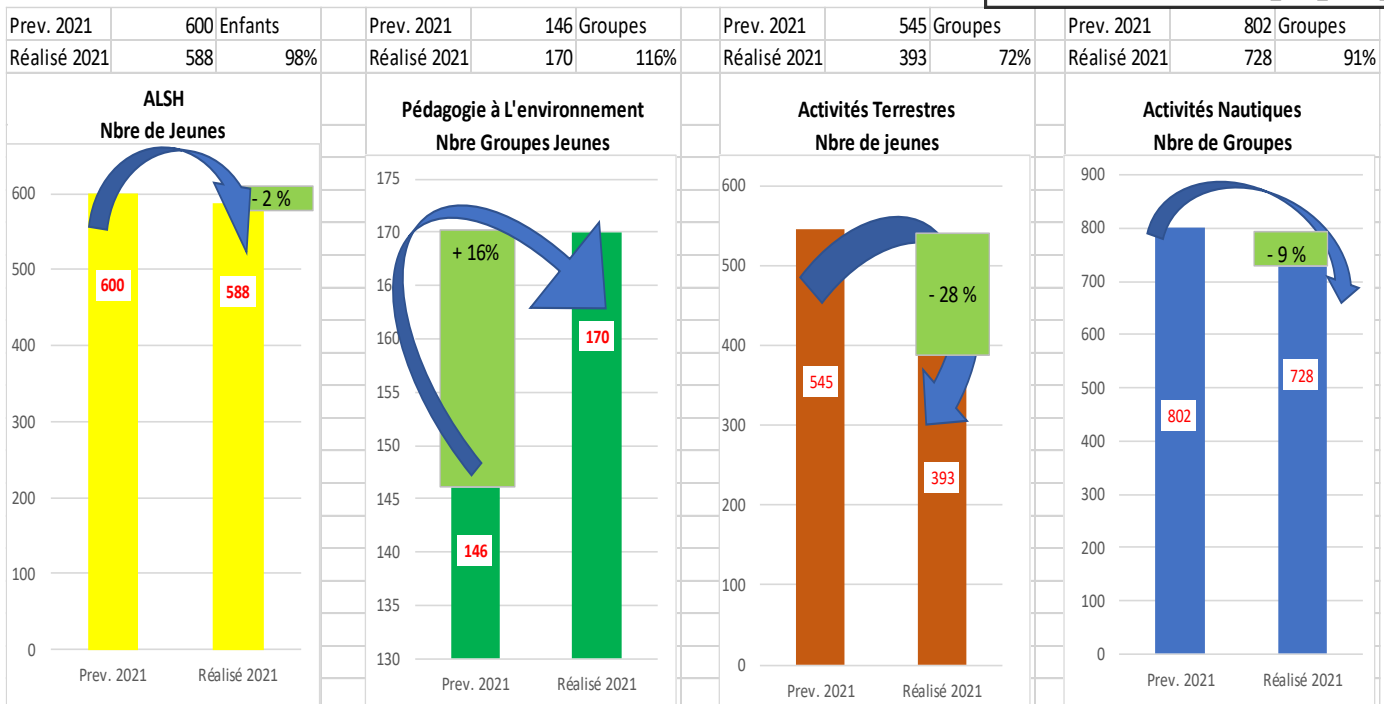
Concernant les activités individuelles :



Concernant les recettes liées aux activités des groupes entreprises, elles ont généré seulement 149 K€ de CA en 2021 contre 242 K€ au 31/12/2019.



Cependant les recettes concernant les groupes enfants, elles sont supérieures à celle de 2019 (+16%) pour l'ensemble des activités ces valeurs permettent un rapprochement aux objectifs fixés et ainsi elles permettent d'obtenir un reversement de 100% de la subvention d'équilibre lié aux groupes sociaux.



Les recettes liées aux conventions (Prestations & locations) sont supérieures au niveau de celle de 2020 mais inférieures de 85 K€ à celle de 2019. Cet écart significatif s'explique par une présence moindre des entreprises et également par une réduction de conventions de location (Centre équestre N°1 ; Les Sablettes ; le Cloizu)

### Subventions d'exploitations :

L'affectation directe de ces recettes concerne les actions en faveur de la politique de la ville et la prise en charge partielle des médiateurs sociaux. Les principales ressources liées aux subventions concernent des postes de travail liés aux missions dites transversales, elles réduisent les charges du personnel concerné.

### La Subvention d'équilibre :

Le montant comptabilisé pour l'exercice 2021 est 3 705K€. Il se répartit par :

- Une subvention de base de 3 313K€ en concordance avec l'avenant N°2 à rapprocher des 3 408K€ perçus en 2016.
- Une revalorisation de 1% soit + 33 K€
- Une prise en charge de nouvelles missions (Cloizu, Transport, Renfort SIS) pour 59 K€
- Une affectation de 300 K€ de la participation aux travaux de gros entretiens

### Les Recettes des activités Nouvelles

Deux missions ont été affectées en 2021 à cet axe :

- ➡ 39 721€ HT perçus pour la mission quartier d'été à la demande de la Métropole de Lyon
- ➡ 45 871 € HT de participation affectée à l'expérimentation portée par la SEGAPAL en Zone Amont concernant la gestion des déchets

### Les Recettes affectées aux frais généraux

Elles correspondent à des recettes liées à la gestion du personnel (Contrats aidés, Subvention de certains postes, prises en charges par divers organismes sociaux)

## C. Points clés sur les charges :

Le budget présenté et validé lors du conseil d'administration du 07 Décembre 2020 présentait un volume consolidé des dépenses à hauteur de 6 504 K€

Elles se répartissent suivant 4 axes :

**Activités SPL :** Missions C.P.I. portées en direct par la SPL pour l'un de nos actionnaires hors mission de gestion d'exploitation pour le SYMALIM.

**Activité D.S.P. :** Missions correspondantes au périmètre de la Délégation de Service Public contractualisées avec le SYMALIM : La diminution est de 2% sur le budget 2020, elle est correspondante aux recettes.

**Nouvelles Activités :** Les activités gérées sur le Grand Parc au-delà de la DSP en directe par la SEGAPAL devaient permettre de générer une marge pour couvrir une part des frais généraux. Les investissements prévisionnels n'ont pas pu être réalisés, à ce jour seule des activités marginales sont affectées à cet axe.

**Frais généraux :** Cet axe enregistre les dépenses transversales principalement liées aux personnel SEGAPAL qui sont, dans un second temps majoritairement, ventilées par mission au prorata des affectations.

Dépenses	Montant							
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evol.	Budget 2020	Réaliser 2019
<b>011 Frais Généraux</b>	<b>123 000 €</b>	<b>2 181 310 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>290 190 €</b>	<b>2 598 000 €</b>	<b>104%</b>	<b>2 498 000 €</b>	<b>2 352 090 €</b>
achats	22 000 €	340 000 €		9 500 €	371 500 €	100%	371 500 €	242 171 €
Assurances		75 262 €		1 738 €	77 000 €	100%	77 000 €	66 799 €
Communication	3 000 €	86 810 €	0 €	190 €	90 000 €	100%	90 000 €	141 990 €
Entretien		515 071 €		14 929 €	530 000 €	118%	450 000 €	447 074 €
Fluides		162 000 €		30 000 €	192 000 €	100%	192 000 €	192 919 €
Fournitures		50 500 €		34 500 €	85 000 €	100%	85 000 €	100 815 €
Honoraires	3 000 €	6 000 €		91 000 €	100 000 €	100%	100 000 €	103 541 €
Locations		139 905 €		20 095 €	160 000 €	73%	220 000 €	125 771 €
Personnel	1 500 €	8 500 €	500 €	49 500 €	60 000 €	100%	60 000 €	29 872 €
Prestations	93 500 €	632 262 €	3 000 €	3 738 €	732 500 €	112%	652 500 €	837 303 €
Taxes	0 €	165 000 €		35 000 €	200 000 €	100%	200 000 €	63 835 €
<b>012 Personnel</b>	<b>211 949 €</b>	<b>3 118 308 €</b>	<b>0 €</b>	<b>172 543 €</b>	<b>3 502 800 €</b>	<b>102%</b>	<b>3 440 000 €</b>	<b>3 384 155 €</b>
Personnel Externes		235 000 €		65 000 €	300 000 €	100%	300 000 €	380 372 €
Personnel	211 949 €	2 883 308 €	0 €	107 543 €	3 202 800 €	102%	3 140 000 €	3 003 783 €
<b>65 Gestion</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>		<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>5 000 €</b>	<b>49 771 €</b>
Gestion	0 €	0 €		5 000 €	5 000 €	100%	5 000 €	49 771 €
<b>67 Exceptionnels</b>				<b>48 000 €</b>	<b>48 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>48 000 €</b>	<b>2 432 €</b>
Gestion				48 000 €	48 000 €	100%	48 000 €	2 432 €
<b>68 Amortissements</b>	<b>58 000 €</b>	<b>232 000 €</b>		<b>60 000 €</b>	<b>350 000 €</b>	<b>100%</b>	<b>350 000 €</b>	<b>268 363 €</b>
Gestion	58 000 €	232 000 €		60 000 €	350 000 €	100%	350 000 €	268 363 €
<b>Total général</b>	<b>392 949 €</b>	<b>5 531 618 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>575 733 €</b>	<b>6 503 800 €</b>	<b>103%</b>	<b>6 341 000 €</b>	<b>6 056 811 €</b>

L'évolution budgétaire 2021/2020 montre une hausse globalement de 3%. Elle est liée aux activités propres de la SPL hors DSP.

## Dépenses enregistrées au 31/12/2021

Ce tableau indique les charges directes enregistrées, elles ne prennent pas en compte les refacturations analytiques

Dépenses	Montant							
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evol.	Budget 2021	Réaliser 2019
<b>011 Frais Généraux</b>	<b>201 515 €</b>	<b>2 088 806 €</b>	<b>11 416 €</b>	<b>775 408 €</b>	<b>3 077 145 €</b>	<b>118%</b>	<b>2 598 000 €</b>	<b>2 352 090 €</b>
achats	53 841 €	233 930 €		22 811 €	310 582 €	84%	371 500 €	242 171 €
Assurances	2 580 €	9 229 €		62 731 €	74 540 €	97%	77 000 €	66 799 €
Communication		25 896 €	280 €	48 461 €	74 637 €	83%	90 000 €	141 990 €
Entretien	12 212 €	720 546 €		129 774 €	862 531 €	163%	530 000 €	447 074 €
Fluides		194 787 €		27 414 €	222 201 €	116%	192 000 €	192 919 €
Fournitures	2 155 €	66 474 €	573 €	35 302 €	104 504 €	123%	85 000 €	100 815 €
Honoraires	6 758 €	2 058 €		110 523 €	119 338 €	119%	100 000 €	103 541 €
Locations	738 €	46 099 €	3 350 €	52 581 €	102 769 €	64%	160 000 €	125 771 €
Personnel	51 €	2 421 €		6 823 €	9 295 €	15%	60 000 €	29 872 €
Prestations	123 181 €	738 927 €	7 213 €	124 557 €	993 877 €	136%	732 500 €	837 303 €
Taxes		48 440 €		154 433 €	202 872 €	101%	200 000 €	63 835 €
<b>012 Personnel</b>	<b>191 854 €</b>	<b>2 252 801 €</b>	<b>41 567 €</b>	<b>1 038 121 €</b>	<b>3 524 343 €</b>	<b>101%</b>	<b>3 502 800 €</b>	<b>3 384 155 €</b>
Personnel Externes		174 232 €	2 683 €	41 624 €	218 539 €	73%	300 000 €	380 372 €
Personnel	191 854 €	2 078 570 €	38 884 €	996 497 €	3 305 805 €	103%	3 202 800 €	3 003 783 €
<b>65 Gestion</b>	<b>3 €</b>	<b>1 301 €</b>		<b>1 726 €</b>	<b>3 030 €</b>	<b>61%</b>	<b>5 000 €</b>	<b>49 771 €</b>
Gestion	3 €	1 301 €		1 726 €	3 030 €	61%	5 000 €	49 771 €
<b>67 Exceptionnels</b>		<b>21 694 €</b>		<b>2 344 €</b>	<b>24 038 €</b>	<b>50%</b>	<b>48 000 €</b>	<b>2 432 €</b>
Gestion		21 694 €		2 344 €	24 038 €	50%	48 000 €	2 432 €
<b>68 Amortissements</b>	<b>11 095 €</b>	<b>175 035 €</b>		<b>80 691 €</b>	<b>266 821 €</b>	<b>76%</b>	<b>350 000 €</b>	<b>268 383 €</b>
Gestion	11 095 €	175 035 €		80 691 €	266 821 €		350 000 €	268 383 €
<b>Total général</b>	<b>404 466 €</b>	<b>4 539 638 €</b>	<b>52 983 €</b>	<b>1 898 291 €</b>	<b>6 895 379 €</b>		<b>6 503 800 €</b>	<b>6 056 831 €</b>
<b>Résultats</b>	<b>253 889 €</b>	<b>1 221 105 €</b>	<b>32 609 €</b>	<b>-1 534 191 €</b>	<b>-26 589 €</b>		<b>2 628 €</b>	<b>117 424 €</b>

Les dépenses réalisées au 31 décembre 2021 représentent 6 895 K€ soit 106 % du budget. En 2019 elles étaient évaluées à 6 056 K€ soit une consommation supérieure de 840 K€. Les différences se situent principalement sur :

### Chapitre 011 Frais généraux + 725K€ :

- + 415K€ d'entretien s'expliquant par :
  - + 80 K€ de travaux « Gros Entretien » sur la voirie transfert dans le cadre de la DSP,
  - + 75 K€ de remise en état du site « Les Sablettes »
  - + 80 K€ divers travaux sur le site de l'Atol.
  - + 50 K€ divers travaux sur les centres équestres
  - + 50 K€ divers travaux site Fontanil financés par l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire (CGET)
    - + 100 K€ sur l'ensemble des sites montrant que les budgets alloués à l'entretien sont insuffisants pour maintenir un patrimoine vieillissant
  - + 156 K€ de prestation, dont :
    - + 80 K€ Renforcement sécurité (Covid)
    - + 55 K€ Traitement des déchets (Nouvelle Gestion)
  - + 140 K€ de taxes sur les salaires (Non assujetti en 2019)

## Chapitre 012 Personnel + 140 K€

Ce coût du personnel SEGAPAL est en augmentation de 300 K€ sur 2019, il s'explique par :

- Augmentation de février 2020 => 1 300 points => 144 K€
- Nouveaux postes 1 420 Points => 156 K€
  - Directeur (à compter du 15/04/2021)
  - 1 poste de garagiste
  - 1 poste Entretien Bâtiment
  - 1 poste SIS
  - 2 Postes « Espaces Verts » pour la Mission sur le site de St Priest
  - + Mois CDD (estimation 500h)

En contrepartie, le nombre d'heures de personnel externe a fortement diminué. Cette dépense diminue de 162 K€.

### Coûts salariaux

**Pour le regroupement 012- Personnel :** Les coûts salariaux issus des éléments de paie, indiquent un coût de 3 305 K€ pour un budget de 3 203 K€, hors taxe sur salaire. Cet écart de 102 K€ budgétaire est couvert par une réduction du personnel externe – 82 K€.

### Ventilation par type de mission SEGAPAL

Clients	Activité	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons.	ETP Direc	ETP Indi	ETP
Mandats Symalim		103 027 €	108 099 €	25 000 €	66 418 €	68 504 €	-3.0%	265.7%	1.06	0.12	1.19
Activités autres SPL		118 945 €	83 079 €	210 000 €	185 391 €	79 088 €	134.4%	88.3%	3.91	1.60	5.51
Fgx		85 433 €	54 455 €	167 800 €	181 692 €	56 806 €	219.8%		11.56	- 12.6	- 1.00
Activités Nouvelles		46 172 €	49 994 €	- €	40 854 €	30 700 €	33.1%	#DIV/0!	0.68	0.08	0.76
<b>DSP Symalim</b>		<b>2 573 445 €</b>	<b>2 650 255 €</b>	<b>2 800 000 €</b>	<b>2 831 450 €</b>	<b>1 711 122 €</b>	<b>65.5%</b>	<b>101.1%</b>	<b>59.3</b>	<b>10.7</b>	<b>70.0</b>
	<b>Totaux</b>	<b>2 927 022 €</b>	<b>2 945 882 €</b>	<b>3 202 800 €</b>	<b>3 305 805 €</b>	<b>1 946 220 €</b>	<b>69.9%</b>	<b>103.2%</b>	<b>76.5</b>	<b>- 0.0</b>	<b>76.5</b>

Cette répartition de la charge de personnel par mission correspond au temps passé par chaque agent sur les différentes missions de la SEGAPAL. Cette démarche permet d'affecter précisément les coûts au prorata du temps passé. Cette présentation au 31 décembre 2021 est le résultat d'une proratisation des heures travaillées enregistrées multipliées par le taux horaire réel de chaque agent.

Au-delà de l'affectation au temps passé par mission, les salaires de l'administration générale (CODIR, Comptabilité, RH, Marché, Informatique, Politique de la Ville, Chef de Service partiellement) évalués pour 501K€ soit 15 % des salaires totaux ont été proratisés en fonction de la charge salariale effective.

Ce tableau montre que les coûts salariaux affectés :

- A la Gestion des mandats du SYMALIM : ils représentent 266% des valeurs budgétisées. La réduction du volume des mandats ne génère pas une réduction sensible du temps passé.
- Aux activités « Autres SPL » : ils sont conformes aux prévisions en intégrant l'ajustement du volume d'activité réalisé.
- Aux activités nouvelles : les prévisions à 0€ s'expliquent par des nouvelles activités non prévues budgétairement.
- A la DSP du SYMALIM : Ils sont proches du budget (+1.1 %).
- En revanche les frais généraux restant à la charge de la SEGAPAL sont en croissance par une non-affectation des heures aux différentes missions.

## Ventilation / Missions Gestion des espaces du Grand Parc & Anneau Bleu

Clients	Activité	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons	ETP Direc	ETP Indi	ETP
DSP Symalim		2 573 445 €	2 650 255 €	2 800 000 €	2 831 450 €	1 711 122 €	65.5%	101.1%	59.8	10.7	70.0
	Gestion des espaces	866 414 €	887 902 €	900 000 €	1 062 716 €	576 092 €	84.5%	118.1%	20.24	4.91	25.14
	Gestion du Patrimoine	211 640 €	242 686 €	400 000 €	276 756 €	140 723 €	96.7%	69.2%	5.32	1.29	6.61
	Surveillance & Gardiennage	366 982 €	442 082 €	480 000 €	425 795 €	244 012 €	74.5%	88.7%	9.95	2.41	12.37
Activités Commerciales Dt		1 128 409 €	1 077 586 €	1 020 000 €	1 066 183 €	750 295 €	42.1%	104.5%	23.8	2.1	25.9

Cette répartition de la charge de personnel sur les différentes missions déléguées dans le cadre de la D.S.P. pour le compte du SYMALIM permet d'identifier les coûts de personnel de chacune d'entre elles.

Les salaires des actions transversales de la régie (Magasin, Garage, Entretien Divers, Communication transversale) sont évalués pour 131 K€ soit 5 % de ces salaires. Ils ont été ventilés sur les différentes missions au prorata de la charge salariale effective.

## Ventilation / les Activités de Loisirs

Clients	Activité	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Budget 2021	Réalisé 2021	Réalisé 2019	Evol. %	% Cons	ETP Direc	ETP Indi	ETP
Activités Commerciales Dt		1 128 409 €	1 077 586 €	1 020 000 €	1 066 183 €	750 295 €	42.1%	104.5%	23.8	2.1	25.9
	Accueil	305 312 €	224 646 €	210 000 €	222 231 €	203 006 €	9.5%	105.8%	4.39	0.79	5.19
	Pédagogie	219 376 €	184 512 €	200 000 €	249 231 €	145 866 €	70.9%	124.6%	4.79	1.38	6.17
	Terrestre	177 700 €	233 894 €	210 000 €	212 403 €	118 155 €	79.8%	101.1%	2.30	3.43	5.73
	Nautique	218 211 €	320 988 €	280 000 €	209 468 €	145 092 €	44.4%	74.8%	2.63	3.15	5.78
	Evenements	169 977 €	71 608 €	70 000 €	120 275 €	113 020 €	6.4%	171.8%	2.73	0.35	3.08
	Autres	37 833 €	41 937 €	50 000 €	52 575 €	25 156 €	109.0%	105.2%	6.93	- 6.97	- 0.05

Cette répartition de la charge de personnel par activité de loisirs doit permettre d'en évaluer les coûts et d'identifier le prix de revient.

Les salaires des fonctions commerciales et logistiques, sont évalués pour 348 K€ soit 33% des salaires « Activités commerciales ». Ils ont été ventilés sur les différentes missions au prorata du chiffre d'affaires au 31 décembre 2020 des différentes activités.

Ce taux élevé s'explique par la configuration de notre société qui se traduit par 9 869 Heures d'activité transversales pour 26 028 heures affectées aux activités commerciales.

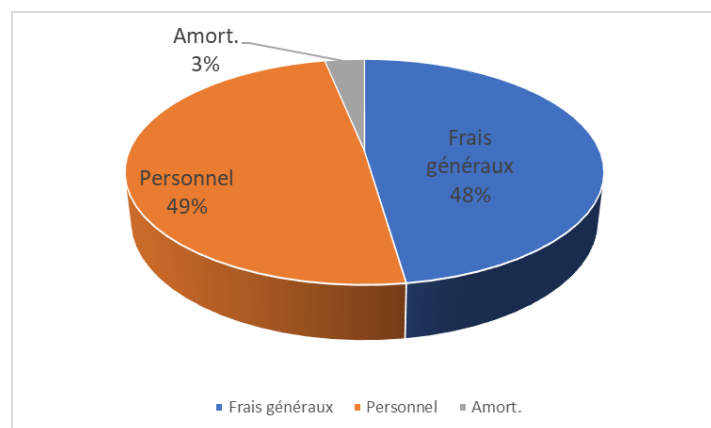
Ces heures se répartissent en :

- 2 903 Heures de communication
- 3 162 Heures de services commerciaux
- 1 341 Heures de Politiques de la Ville

## Présentation des dépenses après ventilation des dépenses transversales

Dépenses	Montant							
Compte	Act SPL	D.S.P.	Nelle Act.	Fgx Trans	Total général	% Evol.	Budget 2021	Réaliser 2019
<b>011 Frais Généraux</b>	<b>244 475 €</b>	<b>2 777 550 €</b>	<b>41 170 €</b>	<b>13 950 €</b>	<b>3 077 145 €</b>	<b>118%</b>	<b>2 598 000 €</b>	<b>2 352 090 €</b>
achats	55 393 €	255 102 €	86 €	0 €	310 582 €	84%	371 500 €	242 171 €
Assurances	6 695 €	67 171 €	673 €	0 €	74 540 €	97%	77 000 €	66 799 €
Communication		74 357 €	280 €	0 €	74 637 €	83%	90 000 €	141 990 €
Entretien	15 754 €	819 626 €	26 579 €	572 €	862 531 €	163%	530 000 €	447 074 €
Fluides	1 866 €	220 232 €	103 €	0 €	222 201 €	116%	192 000 €	192 919 €
Fournitures	4 557 €	99 240 €	707 €	0 €	104 504 €	123%	85 000 €	100 815 €
Honoraires	14 008 €	104 144 €	1 186 €	0 €	119 338 €	119%	100 000 €	103 541 €
Locations	4 316 €	94 904 €	3 549 €	0 €	102 769 €	64%	160 000 €	125 771 €
Personnel	51 €	2 421 €		6 823 €	9 295 €	15%	60 000 €	29 872 €
Prestations	128 035 €	857 529 €	8 007 €	307 €	993 877 €	136%	732 500 €	837 303 €
Taxes	13 799 €	182 823 €		6 250 €	202 872 €	101%	200 000 €	63 835 €
<b>012 Personnel</b>	<b>251 809 €</b>	<b>3 005 681 €</b>	<b>43 537 €</b>	<b>223 315 €</b>	<b>3 524 343 €</b>	<b>101%</b>	<b>3 502 800 €</b>	<b>3 384 155 €</b>
Personnel Externes		174 232 €	2 683 €	41 624 €	218 539 €	73%	300 000 €	380 372 €
Personnel	251 809 €	2 831 450 €	40 854 €	181 692 €	3 305 805 €	103%	3 202 800 €	3 003 783 €
<b>65 Gestion</b>	<b>3 €</b>	<b>1 301 €</b>		<b>1 726 €</b>	<b>3 030 €</b>	<b>61%</b>	<b>5 000 €</b>	<b>49 771 €</b>
Gestion	3 €	1 301 €		1 726 €	3 030 €	61%	5 000 €	49 771 €
<b>67 Exceptionnels</b>		<b>21 694 €</b>		<b>2 344 €</b>	<b>24 038 €</b>	<b>50%</b>	<b>48 000 €</b>	<b>2 432 €</b>
Gestion		21 694 €		2 344 €	24 038 €	50%	48 000 €	2 432 €
<b>68 Amortissements</b>	<b>16 388 €</b>	<b>249 567 €</b>	<b>866 €</b>	<b>0 €</b>	<b>266 821 €</b>	<b>76%</b>	<b>350 000 €</b>	<b>268 383 €</b>
Gestion	16 388 €	249 567 €	866 €	0 €	266 821 €		350 000 €	268 383 €
<b>Total général</b>	<b>512 675 €</b>	<b>6 055 794 €</b>	<b>85 573 €</b>	<b>241 336 €</b>	<b>6 895 379 €</b>		<b>6 503 800 €</b>	<b>6 056 831 €</b>
<b>Résultats</b>	<b>145 680 €</b>	<b>-155 294 €</b>	<b>18 €</b>	<b>-16 992 €</b>	<b>-26 589 €</b>		<b>2 628 €</b>	<b>117 424 €</b>

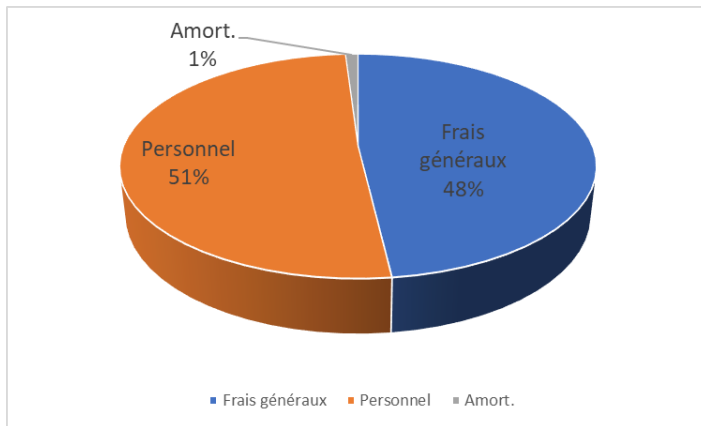
## Les activités SPL



Les dépenses d'activité directes portées par la SEGAPAL représentent 513 K€ au 31/12/2021.

Le résultat de ces activités est excédentaire de 146K€ soit 22% du chiffre d'affaires.

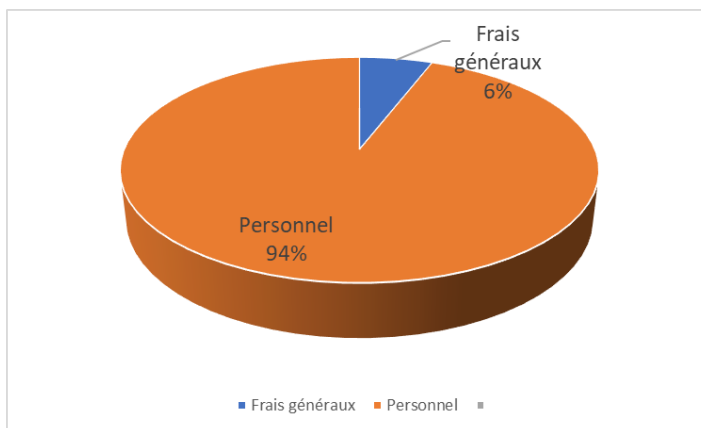
## Les activités Nouvelles SPL



Les dépenses affectées à cet axe sont égales à 85K€ 2021.

Le résultat est à l'équilibre

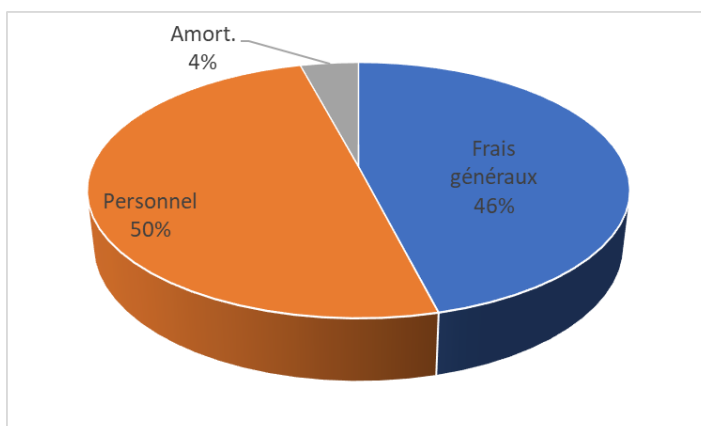
## Frais généraux



Le solde des charges non imputables aux différentes missions sont cohérentes avec les recettes non ventilées.

Le solde est négatif pour 17K€

## Analyses des résultats liés à la DSP.



Après ventilation des charges transversales, les dépenses au 31 décembre 2021 représentent 109 % des prévisions budgétaires.

Une différence de 9% soit 524 K€ de dépenses pour seulement 269 K€ de recettes supplémentaires.

Par conséquent, Le résultat constaté est déficitaire 146 K€.

Les dépenses d'entretien augmentent chaque exercice pour atteindre 820K€ en 2021, ce regroupement explique à lui seul le déficit de cette mission. Les engagements en termes de « Gros Entretien » ont été respectés, pour le troisième exercice de DSP. 319 K€ de consommés pour 300 K€ affectés en 2021.

Globalement le constat reste identique, la vétusté du patrimoine nous induit des dépenses de plus en plus importantes pour permettre un fonctionnement à minima.

		Factures	
TGE	analytique	Montant	
	Plage	10 778.80 €	
	Iloz	15 515.67 €	
	Voiries	11 845.00 €	
<b>Aménagements</b>	<b>Sous Total</b>	38 139.47 €	
<b>Batiments</b>	<b>Patrimoine</b>	8 243.50 €	
	Atol	91 247.86 €	
	Morlet	2 870.43 €	
	Centres Equestres	41 044.24 €	
	Buvettes	6 833.33 €	
	CAE	300.00 €	
	Sanitaires	5 865.00 €	
<b>Bâtiments</b>	<b>Sous Total</b>	156 404.36 €	
<b>Voirie</b>	<b>Atol</b>	4 925.00 €	
	Centres Equestres	14 175.80 €	
	Voiries	74 515.90 €	
	Réseaux	5 786.90 €	
	Equipements	9 741.00 €	
<b>Voirie</b>	<b>Sous Total</b>	109 144.60 €	
<b>Total général</b>	<b>2021</b>	303 688.43 €	
	310 Heures Segapal	14 897.50 €	
	<b>Coûts 2021</b>	<b>318 585.93 €</b>	

Concernant les activités dites commerciales, la sous-activité liée aux aléas climatiques et à l'attractivité du site a été maîtrisée par la SEGAPAL en réduisant les charges affectables. Cette adaptation permet un équilibre financier en intégrant la subvention affectée à ces missions.

## Analyses des résultats / heures affectées

Le ratio résultat / heures affectées est de - 0.23€ en consolidé, seules les activités SPL dégagent un résultat significatif permettant à la SEGAPAL de s'approcher de l'équilibre comptable.

Missions	Activités	DSP	Nelles	Fgx	Total	
Recettes	658 355 €	5 900 500 €	85 592 €	224 344 €	6 868 791 €	100.0%
Dépenses	512 675 €	6 055 794 €	85 574 €	241 336 €	6 895 379 €	100.4%
Résultat avant IS	145 680 € -	155 294 €	18 € -	16 992 €	- 26 588 €	-0.4%
Participation		- €			- €	0.0%
<b>Résultat</b>	<b>145 680 € -</b>	<b>155 294 €</b>	<b>18 € -</b>	<b>16 992 € -</b>	<b>26 588 €</b>	<b>-0.4%</b>
Nb Heures	10 404	101 321	408	3 292	115 424	1.7%
Résultat 2021 / Heures	14.00 € -	1.53 €	0.04 € -	5.16 € -	0.23 €	
Résultat 2019 / Heures	2.97 €	1.26 € -	0.03 € -	0.11 € -	1.68 €	

## D. Présentation analytique du résultat 2021 pour la DSP

La charge transversale en augmentation de 58 K€ est affectée au prorata des effectifs de chaque mission pour toutes les charges liées au personnel. Au-delà en fonction du type la répartition est réalisée selon :

- Le chiffres d'affaires
- L'effectif
- L'ensemble des coûts

**Cette charge de 1 011K€ représente 17% des coûts globaux de la DSP**, cette valeur peut paraître importante mais l'organisation souhaitée qui se traduit par un portage des postes dits maillés par la SEGAPAL semble cohérente.

		Charges Transversales		Gestion du Grand Parc												Total
		13.2 Gestion des Espaces Publics						13.3 Gestion du patrimoine Bâti et des mobilités					13,12			
		Fgx Grand Parc	Fgx Milieux Naturels	13.21 Milieux naturels	13.22 Gestion Déchets	Agri + Gestion Pastorale	13.24 Surfaces Bleues	Total	13.31 Equipements/Signalétique/Aires de jeux/Espaces	13.32 Voiries et ouvrages D'art	13.33 Réseaux	13.34 Sanitaires publics	13.35 Bâti	Total	13.12 Surveillance & Gardiennage	
		45,29	28,78	25,66	24,20	28,57	39,31	27,14	49,29	58,16	39,53	26,65	25,94	26,65	20,52	25,21
Personnel	Heures	13 556	3 893	19 510	5 251	2 439	3 357	30 557	15	156	12	190	7 659	8 032	15 027	53 616
	ETP	9,0	2,6	12,9	3,5	1,6	2,2	20,2	0,0	0,2	0,0	0,1	5,1	5,3	10,0	35,5
	Coûts	613 888 €	112 032 €	500 603 €	127 070 €	69 674 €	131 972 €	829 319 €	739 €	9 073 €	474 €	5 064 €	198 668 €	214 019 €	308 419 €	1 351 757 €
Dépenses de Fonctionnement		593 417 €	171 822 €	256 460 €	147 534 €	32 312 €	95 817 €	532 123 €	10 129 €	177 002 €	25 546 €	87 299 €	658 961 €	958 937 €	42 017 €	1 533 077 €
Dépenses D'investissements																
Amortissements		46 167 €	31 514 €	62 362 €	7 031 €	779 €	7 933 €	78 105 €	- €	1 092 €	3 084 €	1 323 €	68 156 €	73 655 €	437 €	152 197 €
Charges Transversales		- 1 010 669 €	- 262 282 €	487 358 €	19 431 €	7 447 €	307 €	514 543 €	79 €	969 €		3 776 €	176 429 €	181 253 €	208 275 €	904 071 €
Dt personnel		- 371 646 €	- 112 032 €	230 005 €	8 674 €		- €	238 679 €				214 €	62 523 €	62 737 €	117 376 €	418 792 €
Dt Structure SEGAPAL		- 639 023 €	- 150 250 €	257 353 €	10 757 €	7 447 €	307 €	275 864 €	79 €	969 €		3 562 €	113 906 €	118 516 €	90 899 €	485 279 €
Recettes Activités			2 201 €	271 426 €	- €	50 965 €	40 €	322 431 €					395 523 €	395 523 €		717 954 €
Recettes Autres		132 042 €		137 649 €	6 788 €	- €	20 418 €	164 855 €				50 000 €	- €	50 000 €	17 740 €	232 595 €
Total des coûts Annuels		1 253 472 €	313 167 €	897 709 €	294 278 €	59 247 €	215 570 €	1 466 804 €	10 947 €	188 136 €	29 104 €	47 462 €	706 691 €	982 341 €	541 408 €	2 990 553 €

Envoyé en préfecture le 14/10/2022

Reçu en préfecture le 14/10/2022

Rapport de gestion 2021 

ID : 069-216902569-20221006-V\_DEL\_22106\_24-DE

		Charges Transversales		Activités commerciales												Total	Cumul DSP 2021
				13-1 Accueil Publics		13-4 Pédagogie	13-5 Terrestres		13-6 Nautiques		13-7 Événements	13-8 Conventions	13.90 Locations Temporaires	13.91 Prestations	13.92 Boutiques		
		Logistique	Commerciaux	13-010 Accueil Publics	13-011 A.L.S.H	13-4 Pédagogie	13-50 Terrestres	13-51 Golf	13.60 Nautiques	13.61 Plages	13.7 Événements	13.8 Conventions	13.9 Locations Temporaires	13.91 Prestations	13.92 Boutiques		
		28,32	31,25	26,57	28,33	25,85	29,87	52,27	27,06	40,25	23,55	48,85	61,60	29,11		27,74	26,23
Personnel	Heures	2 464	7 405	5 390	1 245	7 240	3 401	68	3 904	73	4 120	39	15	499	37	35 900	89 516
	ETP	1,6	4,9	3,6	0,8	4,8	2,3	0,0	2,6	0,0	2,7	0,0	0,0	0,3	0,0	23,8	59,3
	Coûts Directs	69 773 €	231 395 €	143 239 €	35 267 €	187 187 €	101 587 €	3 554 €	105 626 €	2 938 €	97 012 €	1 905 €	924 €	14 528 €	1 079 €	996 016 €	2 347 772 €
Dépenses de Fonctionnement Hors Personnel		12 671 €	5 425 €	38 187 €	22 438 €	29 351 €	182 685 €	148 530 €	69 872 €	103 633 €	55 249 €	1 678 €	4 336 €	49 584 €	8 603 €	732 242 €	2 265 319 €
Dépenses d'investissements																	
Amortissements		1 749 €	1 019 €	1 349 €	- €	- €	1 893 €	1 740 €	10 816 €	1 868 €	1 882 €		- €	521 €		22 837 €	175 034 €
Charges Transversales		- 69 774 €	- 231 395 €	63 916 €	11 314 €	99 427 €	117 427 €	67 116 €	113 008 €	51 065 €	41 324 €	542 €	18 680 €	25 242 €	60 988 €	368 880 €	1 272 951 €
Dt personnel		- 69 774 €	- 231 395 €	35 917 €	7 807 €	62 044 €	60 949 €	46 312 €	65 667 €	35 236 €	23 263 €	209 €	7 343 €	18 340 €	2 968 €	64 886 €	483 678 €
Dt Structure SEGAPAL				27 999 €	3 507 €	37 383 €	56 478 €	20 804 €	47 341 €	15 829 €	18 061 €	333 €	11 337 €	6 902 €	58 020 €	303 994 €	789 273 €
Total des coûts Annuels				246 691 €	69 019 €	315 965 €	403 592 €	220 940 €	299 322 €	159 504 €	195 467 €	4 125 €	23 940 €	89 875 €	70 670 €	2 099 111 €	6 061 076 €
Recettes Activités		3 165 €		- €	39 483 €	115 551 €	215 334 €	236 556 €	223 470 €	178 199 €	30 255 €	50 957 €	39 408 €	84 192 €	13 443 €	1 230 013 €	1 947 967 €
Recettes Autres		- €	25 €			8 230 €					12 240 €					20 495 €	253 090 €
Solde		- 11 254 €	- 6 419 €	- 246 691 €	- 29 536 €	- 192 184 €	- 188 258 €	15 616 €	- 75 852 €	18 695 €	- 152 972 €	46 832 €	15 468 €	- 5 683 €	- 57 227 €	- 848 603 €	- 3 860 019 €
					- 276 227 €	- 192 184 €		- 172 642 €		- 57 157 €	- 152 972 €	46 832 €			- 47 442 €	- 851 793 €	

SPL Segapal

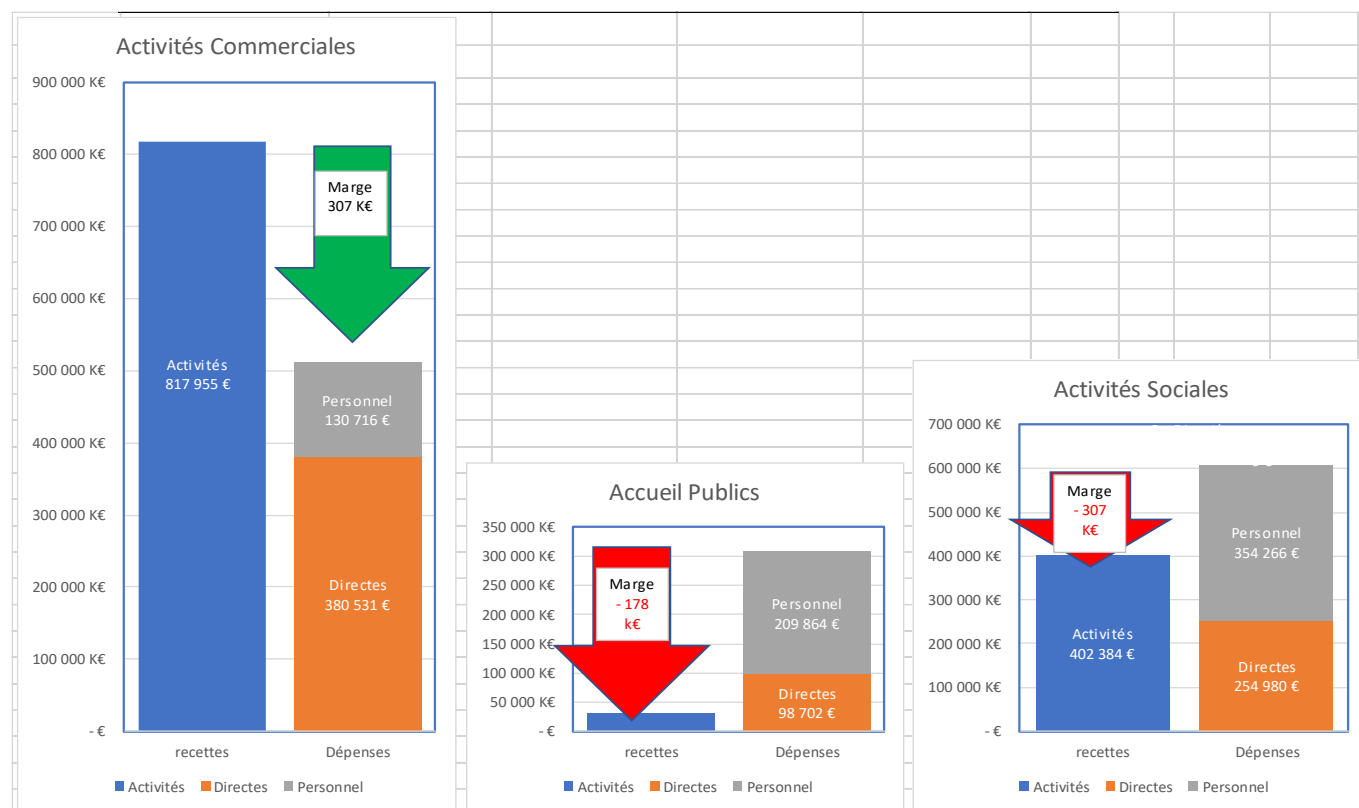
Société Publique Locale Gestion Des Espaces Publics Du Rhône-Amont

## E. Analyses des missions dites « Activités Sociales »

Le besoin en financement des activités commerciales se répartit en :

- 303 K€ pour les missions de « services publics »
- 588 K€ pour les missions dites « sociales ».
- Les Activités commerciales vers le « Grand Public » sont excédentaires de 14K€ pour une marge brute de 307K€

	Cumul	Activités Sociales	Accueil PUBLICS	Activités Commerciales
	Total	ALSH Centres Sociaux Groupes Scolaires	Accueil ILOZ Accueil ATOL Accueil Even.	Entreprises Individuels
Recettes	1 250 508 €	402 384 €	30 168 €	817 955 €
dépenses affectées	734 213 €	254 980 €	98 702 €	380 531 €
Personnel affecté	694 846 €	354 266 €	209 864 €	130 716 €
Marge Brute	- 178 552 €	- 307 130 €	- 178 130 €	306 708 €
Charges calculées	670 049 €	251 821 €	125 450 €	292 777 €
Résultat	- 848 601 €	- 558 951 €	- 303 580 €	13 931 €
E.T.P.	17.20	-	-	-



## F. Analyse bilanciel de la SEGAPAL au 31/12/2021

L'analyse est réalisée hors les opérations de mandats pour un cumul de 931 K€

Actif					Passif	
Actif Net 672 K€					Capital Social 700 K€	
Créances Clients 604 K€					Réserve 745 K€	
Créances Autres 438 K€					Provision et Subventions 81 K€	
Disponibilité 1 032 K€					Dettes Exploitation 1 222 K€	
<b>Total</b>	<b>2 748K€</b>				<b>Total</b>	<b>2 748K€</b>

Fond de roulement 854 K€

Dans cette nouvelle configuration :

- Le Total du bilan évolue de 150K€.
- Le fonds de roulement se dégrade de 34 K€ L'amélioration de la trésorerie est due à :
  - Un recouvrement plus rapide des créances clients (- 360 K€)
  - Une consolidation des disponibilités par le transfert des avances « Régie » faites par la SEGAPAL
    - (+ 380K€)
  - Le paiement par l'administration du CICE 2017 et 018 (+ 240 K€).

L'importance des disponibilités au 31/12/2021 ne reflète pas la moyenne au cours de l'exercice, elles sont plus proches de 400 K€.

## G. Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

- Néant

## H. Divers

### Investissements : par types d'investissements

Chantier	Types	Facture
INVEST21	Equipements Matériels	312 670.90 €
	Achats de fournitures diverses	1 910.00 €
	Carburants	103.33 €
	Fournitures Entretien Matériels	4 461.06 €
	Matériel bureau et informatique	13 278.10 €
	Matériel de transport	46 617.76 €
	Mobilier	15 263.08 €
	Petits équipements	4 342.44 €
Taxes diverses		624.77 €
<b>Total INVEST21</b>		<b>399 271.44 €</b>

### Investissements : par missions

Chantier	Missions	Facture	Commun	DSP Direct	DSP indirect	Missions SPL
INVEST21	Fgx	5 702 €	27 776 €			
	Informatique	22 074 €				
	Accueil	7 122 €	116 580 €			
	Terrestres	10 996 €				
	Golf	17 562 €				
	Nautique	5 432 €				
	Surveillance	4 084 €				
	Espaces Publics	25 407 €				
	Gestions des Déchets	18 430 €				
	Atol	15 328 €				
	Plançon	2 707 €				
	Saveurs du Parc	5 421 €				
	Logistique	3 454 €				
	Commercial	638 €				
	Gestion des Milieux Naturels	92 500 €			142 027 €	
	Garage	49 527 €				
Parc St Priest	112 888 €				112 888 €	
<b>Total INVEST21</b>		<b>399 271 €</b>				

Pour rappel, le contrat de DSP prévoit une enveloppe de 200K€ annuelle pour couvrir la charge des investissements affectés à la DSP.

En 2021 108 K€ ont été affecté à l'amortissement de ces subventions d'investissement.

Au 31/12/2021 192K€ étaient affectés pour un versement de 600K€ (3 années \* 200K€) versées dans le cadre de cette DSP.

Le solde de 408 K€ non amortit est à rapprocher des 672 K€ d'actif net au bilan de la SEGAPAL.

**SPL Segapal**

Société Publique Locale Gestion Des Espaces Publics Du Rhône-Amont

- **Crédit-bail :**

		Facture
<b>Missions</b>	<b>Fournisseurs</b>	
<b>RH</b>	<b>EURECIA</b>	8 205.75 €
<b>Informatique</b>	<b>BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS</b>	136.02 €
	<b>CCLC LEASING SOLUTIONS</b>	15 104.08 €
	<b>CCLS LEASING SOLUTIONS</b>	30.00 €
<b>Total 101</b>		15 270.10 €
<b>Achats</b>	<b>ACHATPUBLIC.COM</b>	3 700.00 €
<b>Courrier</b>	<b>LIXXBAIL</b>	8 557.28 €
<b>Accueil</b>	<b>FORCE 8</b>	3 702.00 €
<b>Total général</b>		39 435.13 €

Les Crédits-baux étaient de 72 K€ en 21019. L'autofinancement des investissements a permis une réduction de près de 50% de cette charge récurrente.

- **Maintenance**

			Avoir	Facture	Total général
<b>Code complet (F)</b>	<b>Famille Élément</b>	<b>Nom du fournisseur (Document d'achat liée à [Li</b>			
	<b>Maintenance</b>	<b>ONE SYSTEME</b>	0.	16 604.76	16 604.76
<b>101</b>	<b>Maintenance</b>	<b>ELISATH</b>	- €	9 845.23 €	9 845.23 €
		<b>ONE SYSTEME</b>	- 4 297.68 €	50 173.01 €	45 875.33 €
		<b>TEAMVIEWER</b>	- €	322.92 €	322.92 €
		<b>XEFI SOFTWARE</b>	- €	3 278.52 €	3 278.52 €
	<b>Total Maintenance</b>			- 4 297.68 €	63 619.68 €
<b>105</b>	<b>Maintenance</b>	<b>XEFI SOFTWARE</b>	- €	128.40 €	128.40 €
<b>13010</b>	<b>Maintenance</b>	<b>LM CONTROL</b>	- €	90.00 €	90.00 €
		<b>SATIN</b>	- €	112.20 €	112.20 €
	<b>Total Maintenance</b>			- €	202.20 €
<b>19010</b>	<b>Maintenance</b>	<b>PROGISEM</b>	- €	5 104.28 €	5 104.28 €
<b>Total général</b>			- 4 297.68 €	85 659.32 €	81 361.64 €

Les charges de maintenance sont principalement liées aux supports informatiques que nous ne pouvons pas internaliser. Les compétences requises sont difficilement gérables par une structure de notre taille, de plus la multiplicité de nos métiers engendre le suivi de progiciels très divers.

- **ISO 9001 : Version 2015**

Certifiée en 2018 et renouvelée en 2021

## I. Créances clients et dettes fournisseurs au 31/12/2021

Article D 441 I.-2° : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	26					37
Montant total des factures concernées TTC	277 445 €	5 361 €	11 954 €	37 076 €	54 179 €	108 570 €
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	10%	0%	0.41%	1%	1.87%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délai légal 30 jours					

Article D 441 I.-1° : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	89					43
Montant total des factures concernées TTC	180 256 €	25 822 €	2 633 €	329 €	3 355 €	32 139 €
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	4.25%	0.61%	0.06%	0.01%	0.08%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues	0					
Montant total des factures exclues	0 €					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Légal 30 jours					

## J. Les perspectives

La fin de cette DSP est prévue au 31/12/2022, la clôture de ce 3ème exercice comptable 2021 doit nous servir de base à la prochaine négociation.

Nous constatons que notre capacité d'investissement doit se traduire en projets novateurs, afin d'obtenir des marges positives pour notre Société. L'évolution en l'état n'est plus possible :

- Charges d'entretien exponentielles
- Evolution des salaires réduits
- Inflation à 2%
- Hausse des coûts de l'énergie > à 10% pour des locaux énergivores.

Demandes de missions croissances (Cloizu, Déchets, Surveillance...)

- ...
- Contre une évolution de la subvention fixée à 1%

Concernant les missions sociales 353K€ de subvention ont été rendus à notre délégant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, pour non-réalisation. Il conviendra de définir plus précisément l'attente des élus du SYMALIM en adéquation avec nos possibilités d'évolution.

En interne la priorité reste la gestion des ressources humaines, elle se traduit par :

- Le recrutement de personnel sur les postes vacants qui est parfois complexe par la non-attractivité de nos postes (temps partiel, salaires, accès)
- La refonte de notre règlement de gestion afin de pouvoir prendre en compte les évolutions du monde du travail
- L'adaptation du personnel sur nos différents métiers par un programme de formation ambitieux
- Une réactivité des demandes de plus en plus volatiles réalisables par une organisation adaptée
- ...

Notre organisation à court terme, en 2022, verra aussi quelques changements d'organisation afin d'adapter le fonctionnement de notre société en adéquation avec la nouvelle direction.

L'année 2022 sera marquée par le changement de directeur financier qui aura pour objectif de piloter les achats. Cette option devrait permettre une rationalisation et des économies et au mieux réduire les différentes hausses annoncées

Notre société est aujourd'hui certifiée ISO 9001, nous projetons à terme d'obtenir une certification 14001 pour nos missions de gestion d'espaces publics.

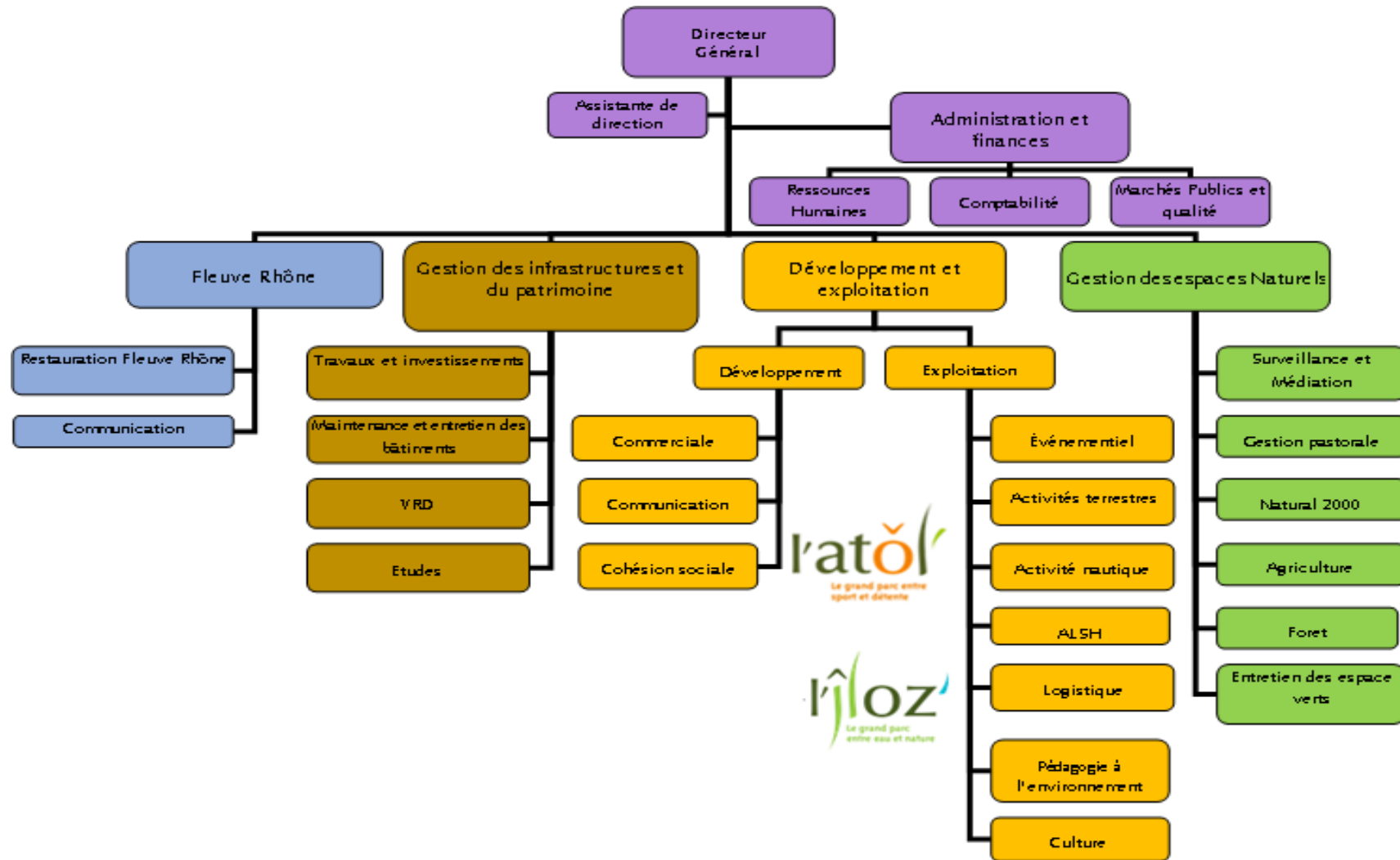
## K. Documents joints au rapport de gestion

Le rapport du commissaire aux comptes et les observations du C.S.E. seront joints pour l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire

- Etats Financiers au 31/12/2021 de la SPL SEGAPAL
- Le rapport sur le gouvernant d'entreprise
- Annexe 1 : *Avis du Comité social et Economique de la SEGAPAL*
  - *Le Comité social et Economique sera convoqué en 2022, il aura à se prononcer sur la situation économique et sociale de la société et sur ce rapport.*

# Le PERSONNEL DE LA SOCIETE

## A. Organigramme



## B. Evolution globale des effectifs

L'évolution globale des effectifs, décomposition des effectifs par catégories socioprofessionnelles, par branche d'activité ainsi que par âge et par sexe.

Au 31 décembre 2021, l'effectif de la société se composait de 69 salariés, dont :

- 64 CDI
- 4 CDD
- 1 Contrat d'apprentissage

Dont :

- Cadres : 10
- Agents de maîtrise : 13
- Employés : 46

Par ailleurs 33 Contrats à durée déterminée et contrats saisonniers ont été validés au cours de l'exercice 2021

### Au cours des cinq dernières années, il faut noter :

Effectifs au 31/12/2017 :	64	Hommes :	43	Femmes :	21
Effectifs au 31/12/2018 :	65	Hommes :	42	Femmes :	23
Effectifs au 31/12/2019 :	65	Hommes :	43	Femmes :	22
Effectifs au 31/12/2020 :	70	Hommes :	50	Femmes :	20
Effectifs au 31/12/2021 :	69	Hommes :	51	Femmes :	18

### Evolution de l'effectif 2021 mois par mois :

JANVIER :	70	Hommes :	50	Femmes :	20
FEVRIER :	71	Hommes :	51	Femmes :	20
MARS :	71	Hommes :	51	Femmes :	20
AVRIL :	80	Hommes :	58	Femmes :	22
MAI :	85	Hommes :	62	Femmes :	23
JUIN :	91	Hommes :	65	Femmes :	26
JUILLET :	94	Hommes :	66	Femmes :	28
AOUT :	92	Hommes :	63	Femmes :	29
SEPTEMBRE :	78	Hommes :	61	Femmes :	27
OCTOBRE :	83	Hommes :	58	Femmes :	25
NOVEMBRE :	76	Hommes :	53	Femmes :	23
DECEMBRE :	69	Hommes :	51	Femmes :	18

## Liste des mouvements du personnel CDD/saisonniers et CDI SEGAPAL du 01/01/2021 au 31/12/2021

### ↳ Embauches en contrats CDD et contrats saisonniers

NOM	Prénom	Type de Contrat officiel	Poste	Date début contrat	Date fin de contrat
FABBIO	Estelle	CDD accroissement	Chargé dvpt Lab'eau	16/09/2019	15/03/2021
DE LOS RIOS	Maria Sophie	CDD adulte relais	Médiatrice sociale	15/01/2018	14/01/2024
BRIAND	Gaetan	CDD adulte relais	Médiateur Social	07/06/2018	06/06/2021
MICHEL	Aurélien	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	15/06/2020	14/02/2021
CHAFAI	Lilian	CDD remplacement	Ouvrier Jardinier	01/12/2021	15/02/2021
MICHEL	Aurélien	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	29/03/2021	29/10/2021
CHAFAI	Lilian	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	29/03/2021	29/10/2021
ROBIN	Clement	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	06/04/2021	03/10/2021
FROIDEFOND	Karl	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	06/04/2021	29/10/2021
CHAMORRO	Rémi	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	12/04/2021	02/07/2021
ROMERO	Frédéric	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	19/04/2021	09/07/2021
ESSEID	Abdel-Akim	CDD saisonnier	Agent d'information&surveillance	03/05/2021	05/09/2021
SERVIOLE	Emiliano	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	01/06/2021	30/07/2021
GOUIN	Séverine	CDD saisonnier	Agent d'information&surveillance	02/06/2021	05/09/2021
BOURGANEL	David	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	07/06/2021	21/06/2021
AMOUSSOU YEYE	Chrisitan	CDD saisonnier	médiateur sécurité sanitaire	01/07/2021	05/09/2021
GIBERT	Margaux	CDD saisonnier	médiateur sécurité sanitaire	01/07/2021	05/09/2021
PERSON	Grégoire	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	05/07/2021	27/08/2021
MAOULIDA	Moindjé	CDD adulte relais	Médiateur Social	09/07/2021	06/06/2024
GAULT	Estelle	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	12/07/2021	29/10/2021
SAINT PIERRE	Romain	CDD saisonnier	Ouvrier Jardinier	02/08/2021	27/08/2021
ESSEID	Abdel-Akim	CDD adulte relais	Médiateur Social	25/10/2021	05/09/2024
PIROIRD	Hugo	Contrat de Professionnalisation	animateur sportif polyvalent	28/10/2019	30/09/2021
LEGRAND	Romarc	CDD saisonnier	Moniteur sportif voile	01/03/2021	31/10/2021
BAILLON	Delphine	CDD saisonnier	Animatrice Nature environnement	21/04/2021	31/08/2021
GENET	Marine	CDD saisonnier	Animatrice Nature environnement	21/04/2021	07/11/2021
JAILLET	Marie	CDD saisonnier	Animatrice Nature environnement	21/04/2021	07/11/2021
NAUDIN	Yannick	CDD saisonnier	moniteur nautique	10/05/2021	31/10/2021
MERZOUK	Sarah	CDD saisonnier	Hôtesse commerciale	12/05/2021	31/10/2021
LAFFAY	Chloé	CDD saisonnier	Coordinatrice quartier d'Eté	21/06/2021	31/08/2021
PERRIN	Mathieu	CDD saisonnier	Hôte commercial	21/07/2021	19/09/2021
BA	Matel-Anta	CDD accroissement act	Chargée de communication	09/08/2021	16/12/2022
VIOLLIER	Antoine	Contrat d'apprentissage	apprenti	06/10/2021	02/09/2022
LEKOV	TEODOR	CDD saisonnier	agent technique batiment	08/06/2020	08/02/2021

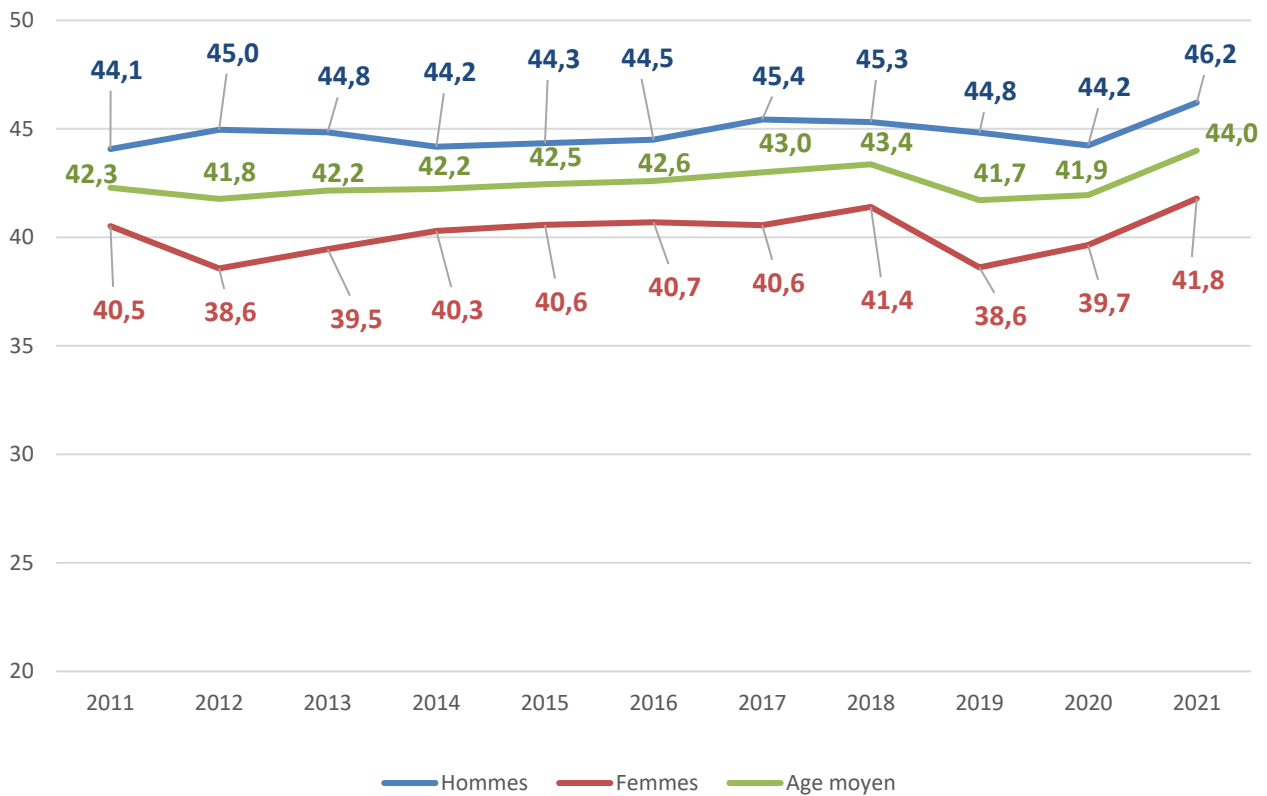
### ↳ Embauches en contrats CDI

LEKOV	TEODOR	CDI	agent technique batiment	09/02/2021
BUSSON-GIRIE	JEROME	CDI	mécanicien	01/04/2021
MAURY	GUILLAUME	CDI	directeur général	12/04/2021
ABAD	JOACHIM	CDI	jardinier chef	06/05/2021
ABRAHAM	FLORENT	CDI	ouvrier jardinier	14/06/2021
PERRET	MELANIE	CDI	agent gestion pastorale	11/10/2021
MICHEL	AURELIEN	CDI	ouvrier jardinier	30/10/2021

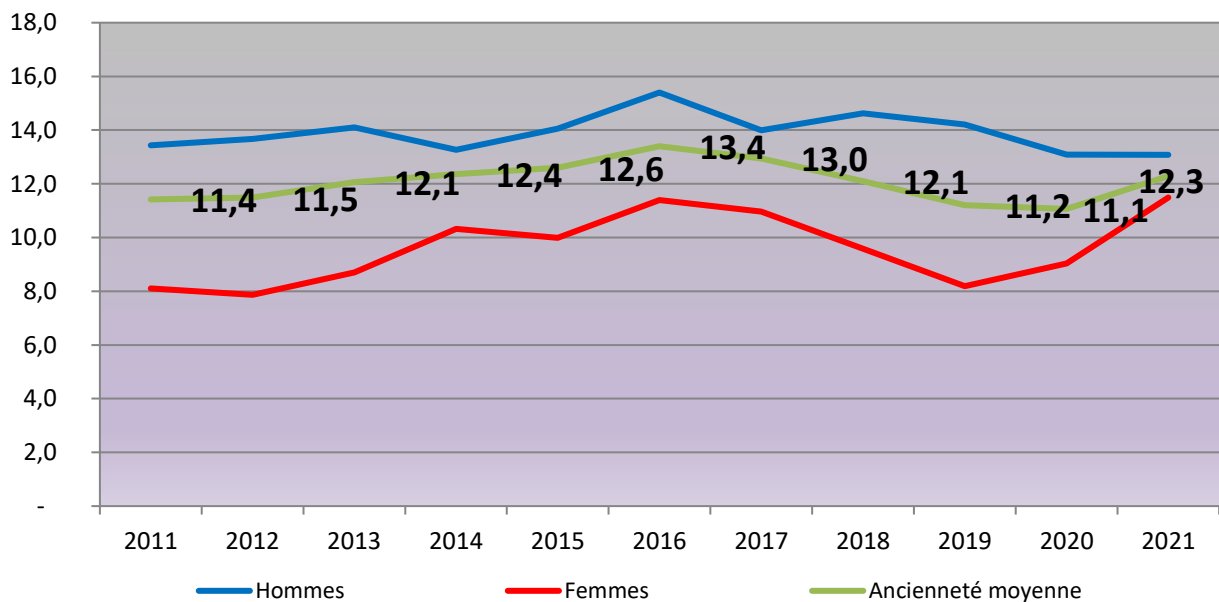
### ↳ Départs des contrats en CDI

BONMIER	GUILLAUME	agent dvpt gestion pastorale	15/07/2014	04/07/2021	rupture conventionnelle
DUPAQUIER	GEOFFREY	animateur nature référent	04/03/2019	12/11/2021	demission
MARION	VALERIE	chargée de Communication autour du	11/01/2016	26/11/2021	demission
DIMIER	Charlotte	agt de développemet chargé de la	05/01/2015	22/12/2021	demission
HORLACHER	JEAN MICHEL	chef d'équipe jardinier	14/09/1992	31/12/2021	retraite

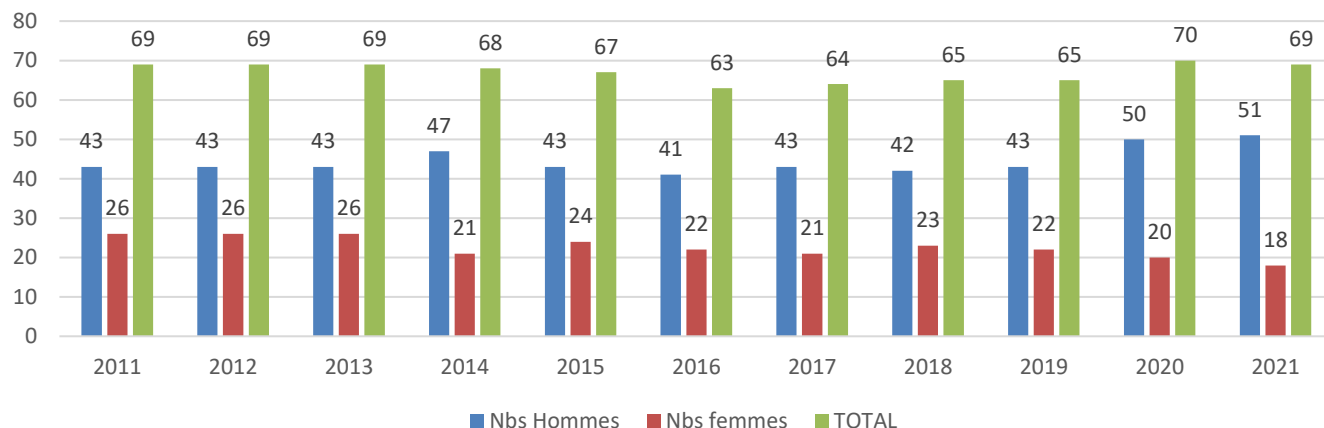
### Evolution de l'âge moyen du personnel entre 2011 et 2021



### Evolution de l'ancienneté moyenne du personnel SEGAPAL entre 2011 et 2021



## Evolution de la répartition par sexe du personnel de la SEGAPAL entre 2011 et 2021



### C. Absentéisme

En 2021, le nombre de personne concerné par un arrêt maladie est en baisse 31 au lieu de 37 en 2020, ce qui implique une diminution du nombre de jours d'arrêt, car un salarié absent toute l'année 2020 pour maladie a repris son poste début 2021.

Le nombre de jours enfants malades est en légère hausse, 9.5 contre 6.5 2020.

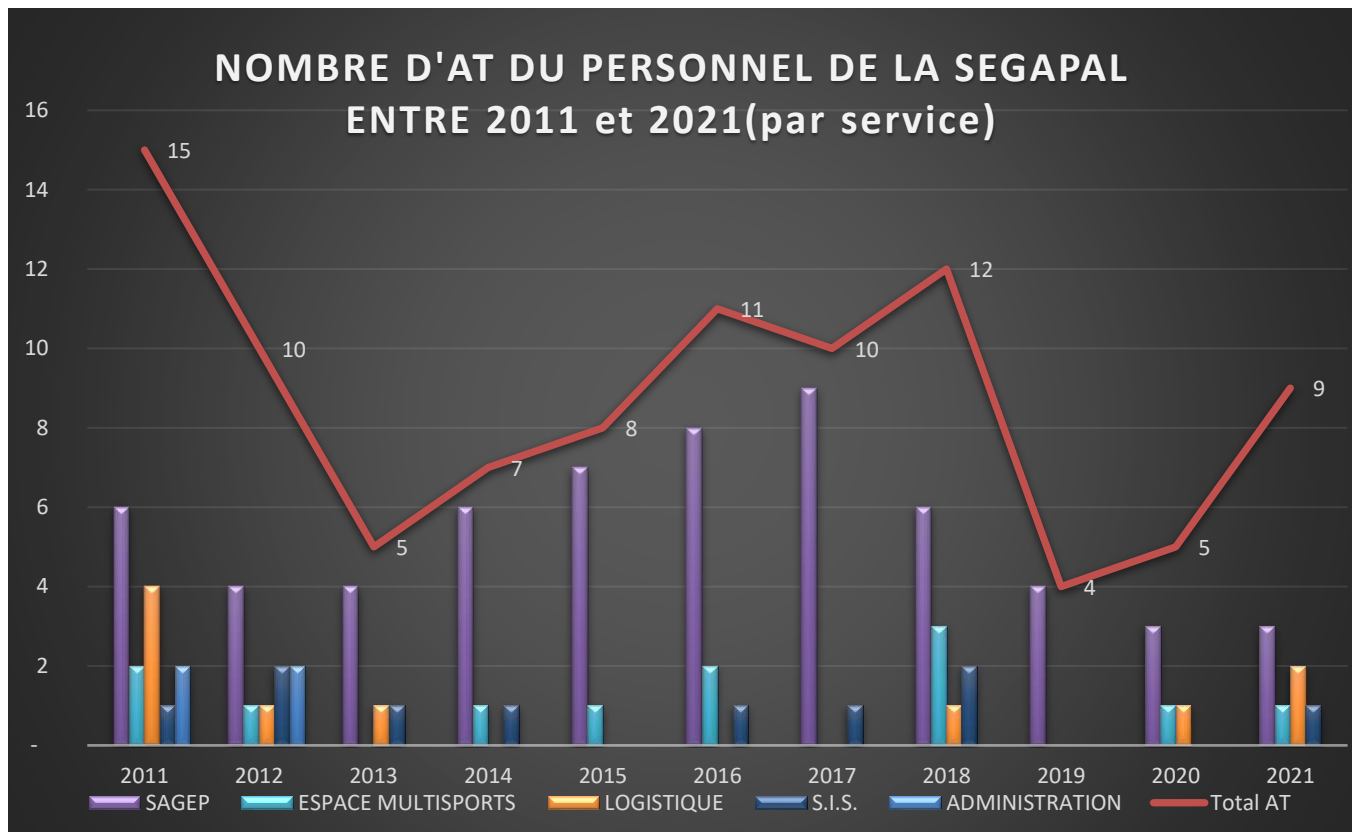
Au global sur l'année 2021 le taux d'absentéisme a diminué de 39.18%.

	2011		2012		2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence	Nbs salariés	Nbs jours absence
Maladie	21	784	30	876	42	1288	45	811	33	895	37	1257	24	1306	21	362	24	557	37	1210	31	602
Maternité	2	161	2	296	1	89	3	254	1	182	3	204	3	249	2	41	2	198	2	427		
Jours enfants malade	11	20	14	21	13	20	9	17	10	13.5	11	12,5	12	25,5	11	14,5	10	21	6	6,5	6	9,5
Accidents de travail	15	537	10	411	5	63	7	357	8	692	11	496	10	134	12	185	4	171	4	6	6	167
Accidents de trajet	0	0	2	114	0	0	0	0	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	1	10	2	22
Mi-temps thérapeutique	0	0	1	61	1	345	3	632	2	363	1	54	3	315	3	695	0	0	0	0	3	222
Congés paternité	2	29	2	22	2	22	1	11	1	11	2	22	0	0	2	22	1	11	2	22	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>51</b>	<b>1531</b>	<b>61</b>	<b>1801</b>	<b>64</b>	<b>1827</b>	<b>68</b>	<b>2082</b>	<b>56</b>	<b>2153</b>	<b>65</b>	<b>2046</b>	<b>52</b>	<b>2030</b>	<b>51</b>	<b>1320</b>	<b>41</b>	<b>958</b>	<b>52</b>	<b>1682</b>	<b>48</b>	<b>1023</b>

### D. Chômage partiel

Pour faire face aux annonces gouvernementales 7 salariés ont été en chômage partiel représentant 37 jours contre 1243 jours de chômage en 2020.

## E. Accidents de travail



Le nombre d'accident de travail est en légère hausse par rapport à 2019 (5 au lieu de 4) ; cependant nous n'avons pas une baisse significative du nombre de jours d'arrêt 15 au lieu de 171

In fine pour les 5 accidents de travail survenus en 2020 le nombre de jours s'élève à 16 jours.

Ci-après, commentaires sur les circonstances des accidents du travail en 2021 :

Le 12/02/2021 : La victime a chuté en chargeant du matériel dans le camion : 103 jours d'arrêt et temps partiel thérapeutique jusqu'à ce jour.

Le 19/02/2021 : La victime a pris une branche dans l'œil : 0 jour d'arrêt ;

Le 05/03/2021 : La victime a fait une chute à la suite d'un malaise : 30 jours d'arrêt ;

Le 19/03/2021 : La victime déplaçait une remorque, douleurs dorsales : 23 jours d'arrêt puis temps partiel thérapeutique pendant 1 mois ;

Le 23/07/2021 : La victime a fait une chute à vélo en venant au travail : 17 jours d'arrêt ;

Le 03/09/2021 : La victime a fait une chute à vélo en venant à son domicile : 4 jours d'arrêt ;

Le 09/09/2021 : La victime s'est faite piquée par des guêpes : 2 jours d'arrêt ;

Le 24/09/2021 : La victime a fait une chute en ramassant des déchets : 4 jours d'arrêt

Le 03/12/2021 : La victime a évité une chute à vélo : 6 jours d'arrêt

Les consignes de sécurité et le port systématique des équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, vêtements de travail, gants, casques, lunettes, protections auditives...) sont régulièrement rappelés aux agents.

Pour rappel depuis 2014, la direction de la SEGAPAL demande une enquête systématique auprès du CHSCT et/ou du médecin du travail.

## F. La rémunération

	CDI/CDD	PMAD*	INTERIM**
<b>Masse salariale globale (brut + charges)</b>			
<b>En K€</b>	<b>3 306</b>	<b>26</b>	<b>185</b>

\*comprend la mise à disposition du directeur général,

## G. La politique contractuelle

Un règlement de gestion signé le 19 juillet 1995 définit les règles communes de la Société. Il tient compte des spécificités de notre activité.

Les enjeux d'aujourd'hui demandent une modernisation de nos outils de travail pour permettent une réponse adaptée aux demandent de nos clients. Notre règlement de gestion fait partie intégrante de ces outils de travail.

Lors des comités social et économique du 23 septembre et du 18 octobre, les membres du CSE ont porté ce sujet à réflexion. Il est décidé d'organisé un groupe de travail, représentant l'ensemble des catégories et services de la SPL. Ce groupe de travail s'est réuni le 9/11/2021 et le 7/12/2021

## H. Temps de travail

La durée hebdomadaire de travail effectif moyen est de 37,5 heures et pour atteindre un horaire collectif de 35 heures par semaine en moyenne sur l'année en intégrant 15 jours de récupération, dits jours de RTT.

Un accord de réduction et d'aménagement du temps de travail a été signé le 25 juin 1999. Quatre avenants ont suivi : le 15 septembre 1999, le 15 mai 2000, le 14 mars 2008 et le 14 décembre 2011 pour application au 1er janvier 2012 instituant la prise de 7 jours de RTT pendant la période de fermeture de la société de Noël et Nouvel An. Les autres 8 jours sont pris au choix des salariés par journée ou demi-journée moyennant un délai de prévenance de 48 heures et de manière à assurer la continuité de l'ensemble des services.

Un accord collectif relatif à l'aménagement et à l'organisation du temps de travail et des congés a été signé le 26 octobre 216 pour une mise en mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il a permis une modulation du temps hebdomadaire de 30h à 45h suivant les charges de travail.

## I. Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été validé par le CSE en date du 5/03/2021, il est applicable à compter du 1/01/2020 pour une durée de 3 ans.

## J. Dialogue social

Le Comité Social et Economique se réunit au moins une fois par mois. La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) se réunit au moins une fois par trimestre.

Les dates des réunions tenues en 2021 et les principaux thèmes abordés sont les suivantes :

### Le 1<sup>er</sup> février 2021 :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020 ;
- Reclassement de Maryline CHAMBE pour incapacité ;
- Point sur la modulation du temps de travail ;
- Mise en place du compte épargne temps ;
- Retour sur l'Assemblée Générale du personnel du 29/01/2021.

### Le 29 mars 2021 : Commission santé, sécurité et conditions de travail

- Approbation du PV de la dernière réunion du 15 Décembre 2020 ;
- Point sur les incidents et accidents du travail depuis le 15/12/2020 ;
- Retour sur les visites de terrain ;
- Questions Diverses

### Le 9 avril 2021 : réunion extraordinaire du CSE

- Incidence COVID-19 : mesures Chômage Partiel.

### Le 21 mai 2021 : Commission santé, sécurité et conditions de travail

- Approbation des procès-verbaux des réunions CSE du 01/02/2021 & du 09/04/2021 ;
- Index égalité homme-femme ;
- Finalisation de la mise en place du contrat PEE et du PERCOL ;
- Point Personnel Segapal
- Questions diverses.

### Le 15 juin 2021 : Commission santé, sécurité et conditions de travail

- Approbation du PV de la dernière réunion du 29 mars 2021 ;
- Point sur les incidents et accidents du travail depuis le 29 mars 2021 ;
- Retour sur les visites de terrain ;
- Questions Diverses

### Le 24 juin 2021 :

- Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 21 mai 2021 ;
- Questions du personnel à la direction ;
- Point à date des protocoles sanitaires et évolutions à prévoir ;
- Déjeuner de service ;
- Point PEE PERCOL ;
- Fête du personnel du 7/07/2021 ;
- Questions diverses

### Le 14 septembre 2021 : Commission santé, sécurité et conditions de travail

- Approbation du PV de la dernière réunion du 15 juin 2021 ;
- Point sur les incidents et accidents du travail depuis le 15 juin 2021 ;
- Retour sur les visites de terrain ;
- Questions Diverses

**Le 23 septembre 2021 :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 24 juin 2021 ;
- Réponses de la Direction aux questions des salariés ;
- Point Personnel depuis le 24 juin 2021 ;
- Application du Pass sanitaire obligatoire en entreprise
- Mise en place d'un comité de travail pour la refonte du règlement de gestion ;
- Fermeture annuelle entre Noël et jour de l'an ;
- Questions diverses

**Le 18 octobre 2021 :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 23 septembre 2021 ;
- Questions des salariés à la Direction ;
- Point financier au 30/09/2021 ;
- Bilan plan de développement de compétences 2021 ;
- Plan de développement de compétences 2022 ;
- Mise en place d'un comité de travail pour l'actualisation du règlement de gestion ;
- Chèques cadeaux 2021 ;
- Questions diverses.

**Le 25 novembre 2021 :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 18/10/ 2021
- Plan de développement de compétences 2022
- Mise en place d'un coffre-fort numérique
- Réflexion sur une mise en place éventuelle d'un avancement à l'ancienneté (avantages et inconvénients)
- Questions des salariés à la Direction
- Questions diverses

**Le 14 décembre 2021 : Commission santé, sécurité et conditions de travail**

- Approbation du PV de la dernière réunion du 14 septembre 2021 ;
- Point sur les incidents et accidents du travail depuis le 14 septembre 2021 ;
- Modernisation du Règlement de Gestion ;
- Prévention de la maladie de Lyme ;
- Retour sur les visites de terrain ;
- Questions Diverses

**Le 16 décembre 2021 :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion CSE du 25/11/2021 ;
- Point d'étape sur la modernisation du règlement de gestion. ;
- Départ à la retraite d'Albert KHIREDDINE, trésorier titulaire du CSE : Mise en place de son remplacement.
- Point Personnel
- Questions des salariés à la Direction
- Questions diverses

Contribution financière au fonctionnement du CE de 0,2 % de la masse salariale et de 0,35 % de la masse salariale aux œuvres sociales.

## **K. La formation : dépenses et stagiaires**

Les obligations financières de l'entreprise :

Toutes les entreprises, quel que soit leur effectif, sont soumises à l'obligation de financer la formation professionnelle continue des salariés.

Depuis 2019 et la loi Avenir professionnel, les entreprises de + de 50 salariés ne bénéficient plus de fonds mutualisés pour financer leur Plan de développement des compétences.

L'entreprise dispose de la possibilité d'effectuer des versements volontaires auprès de son opérateur de compétences dans le cadre d'une offre de services dédiée.

Du fait du COVID 19 plusieurs formations sur le plan 2021 n'ont pas pu être réalisées sur l'année 2021.

Depuis plusieurs années, la direction de la SEGAPAL veille aux formations obligatoires. Ainsi elle a mis en place différentes formations liées à l'utilisation de matériel soumis à obligation de formation et autorisation de conduite (Code du Travail R.4323-55 et 56), ainsi que les formations SST.

## Plan de Développement des Compétences SEGAPAL ANNEE 2021

### Formations individuelles 2021

CAT.	thèmes	salarié	nbre H	Taux horaire	dates	lieu	Organisme Formation	coût pédagogique
	Google ADS Niveau Avance	BARRET Arnaud	7	128,57	à définir	distanciel	VISIPLUS ACADEMY	900,00
	Mieux communiquer avec la PNL	HUNT Nadine	21	67,62	à définir	Lyon	CCI FORMATION	1420,00
	Optimiser son temps et ses priorités	PINGON Anne-Sophie	14	84,64	à définir	Lyon	CCI FORMATION	1185,00
	Animer des réunions efficaces	GUIBERT Marion	14	82,14	24/06 au 25/06	Lyon	CCI FORMATION	1150,00
	Accord cadre	SONNET Caroline			à définir	distanciel	Achat Public	900,00
	Permis BE	CHAUBY François	45	19,60	à définir	Vaulx en Velin	CESR ECF	882,00

### Formations collectives 2021

CAT.	thèmes	salarié	nbre H	Taux horaire	dates	lieu	Organisme Formation	pédagogique PLAN DE
	Formation Assermentation Modules 1 & 2		8			ATOL		2800,00
	Permis Fluvial SIS		2					800,00
	GTPI EQUESTRE SIS	ONILLION Célia BOUVIER Mathieu						4480,00
<b>Total du budget contribution 2021</b>								<b>14 517,00</b>

### Formations individuelles 2021 non réalisés

CAT.	thèmes	salarié	nbre H	Taux horaire	dates	lieu	Organisme Formation	pédagogique PLAN DE
	Découvrir la pratique de la Soudure	FERNANDEZ Stéphane	35	46,29	à définir	Venissieux	APAVE	1620,00
	Formation recyclage Habilitation électrique	FERNANDEZ Stéphane	10,5	61,71	à définir	Montagny	BALLAND	648,00
	Habilitation électrique initiale	LEKOV Théodor	7	41,43	à définir	Venissieux	APAVE	290,00
	Maîtriser la réparation des fuites CVC/ Plomberie	LEKOV Théodor	14	41,43	à définir	Venissieux	APAVE	580,00
	Formation AUTOCAD	BARUTAU Stéphane	21	50,00	à définir	Lyon	DEVICTIO FORMATIONS	1050,00
	L'essentiel en droit du travail	BOUSRIRA Anissa	14	75,71	à définir	Lyon	CCI FORMATION	1060,00
<b>Total du budget contribution 2021</b>								<b>5 248,00</b>

## L. Stagiaires

Chaque année, la SEGAPAL reçoit des stagiaires. En 2021, elle a accueilli 25 stagiaires, dont la durée des stages va de quelques jours pour les stages d'observation en entreprise, à des périodes plus longues sans obligation d'indemnité de stage.

STAGIAIRES SANS GRATIFICATION							
	NOM	PRENOM	Service	Tuteur	Sujet du stage	Date de début	Date de fin
1	DUNEZ	Colin	DEVELOPPEMENT	Arnaud BARRET	stage d'observation	25/01/2021	29/01/2021
2	DEMAIMAY	Lorette	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	stage d'observation	01/02/2021	05/02/2021
3	VALERO	Olivier	GESTION DES ESPACES	Anne Sophie PINGON	stage d'observation	15/02/2021	19/02/2021
4	DELEBASSEE	Forian	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	22/02/2021	09/07/2021
5	VIOLLIER	Antoine	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	01/03/2021	30/04/2021
6	MALO	Jordan Malo	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	BPJEPS	08/03/2021	14/12/2021
7	STRABONI MARTIN	Paul	GESTION MILIEUX NATURELS	Sylvain GEY	stage d'observation	15/03/2021	19/03/2021
8	MOULIN	Axel	GESTION MILIEUX NATURELS	Sylvain GEY	Situation en milieu professionnel	15/03/2021	02/07/2021
9	FERRANDIS	Julia	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	22/03/2021	09/04/2021
10	MADDALENA	Enzo	GESTION MILIEUX NATURELS	Sylvain GEY	Situation en milieu professionnel	26/04/2021	02/07/2021
11	GANDY	Laurette	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	10/05/2021	02/07/2021
12	POULENARD	Agathe	GESTION MILIEUX NATURELS	Claude CREPET	Situation en milieu professionnel	10/05/2021	16/05/2021
13	GANDY	Laurette	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	10/05/2021	02/07/2021
14	PEIRONNET	Landry	GESTION MILIEUX NATURELS	SAINT PIERRE	Situation en milieu professionnel	07/06/2021	25/06/2021
15	LOPERA MAYA	Jorge Edwin	EXPLOITATION	Tony BOIVIN	Situation en milieu professionnel	01/07/2021	07/07/2021
16	WOLLE	Pierre	GESTION DES ESPACES	Anne Sophie PINGON	stage d'observation	05/07/2021	09/07/2021
17	JENNY	Pascal	GESTION BATIEMENTS	Stéphane BARUTAU	Situation en milieu professionnel	05/07/2021	30/07/2021
18	RIDEAU	Juliette	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	12/07/2021	29/10/2021
19	STENKA	Monika	EXPLOITATION	Tony BOIVIN	Situation en milieu professionnel	10/08/2021	14/08/2021
20	HOUMMADI	Nacim	GESTION DES ESPACES	Abdel AIT OUNRAR	Situation en milieu professionnel	16/08/2021	27/08/2021
21	MAYER	Bret	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	30/08/2021	21/01/2022
22	OUISE	Noah	GESTION DES ESPACES	Sylvain GEY	Situation en milieu professionnel	30/08/2021	21/01/2022
23	MOREAU	Quentin	EXPLOITATION	Thierry ESCUDERO	Situation en milieu professionnel	06/09/2021	06/11/2021
24	MURILLON	Amélie	EXPLOITATION	Damien LAMOTHE	Situation en milieu professionnel	25/10/2021	12/11/2021
25	BASTIEN	Jean	GESTION DES ESPACES	Sylvain GEY	Situation en milieu professionnel	02/11/2021	18/02/2022

Nous avons accueilli 6 stagiaires dans le cadre d'une convention entre le stagiaire, l'organisme d'accueil, l'établissement d'enseignement ou de formation, l'enseignant référent et enfin le tuteur de stage au sein de l'organisme d'accueil.

Une gratification est versée si, au cours de la même année scolaire ou universitaire, la durée de stage est supérieure :

- Soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour),
- Soit à partir de la 309e heure de stage même s'il est effectué de façon non continue.

En dessous de ces seuils de durée, l'organisme d'accueil n'a pas l'obligation de verser une gratification.

**Le montant de la gratification est fixé à 577.50 € net.**

Le montant global des indemnités de stage versées en 2021 est de 17 717,70€.

	NOM	PRENOM	Service	Tuteur	Sujet du stage	Date de début	Date de fin
1	BA	Matel Anta	DEVELOPPEMENT	Damien PROSTROMAND	Chargée de Communication / Marketing	01/02/2021	31/07/2021
2	BOURDON	Sébastien	GESTION DES ESPACES	Christophe JARRAUD	Intégration de l'outil SIG	01/02/2021	02/07/2021
3	HAMIDOU	Ines	FLEUVE RHONE	Valérie MARION	Communication Eau	04/02/2021	30/07/2021
4	CHAMINADE	Aurélie	DEVELOPPEMENT	Pierre Massot	Coordination Événementielle	01/03/2021	18/09/2021
5	TOUDIC	Clémence	DEVELOPPEMENT	Pierre Massot	Coordination Événementielle	01/03/2021	18/09/2021
6	BIGAY	Anouk	ENVIRONNEMENT	Anne Sophie PINGON	Suivi orchidés	12/04/2021	18/06/2021